

NOTE D'INFORMATION ABREGEE

EMPRUNT OBLIGATAIRE DE 70 000 000 DH

EMISSION PRIMAIRE DE 700 OBLIGATIONS

VALEUR NOMINALE : 100 000 DH

DUREE : 3 ANS

PERIODE DE SOUSCRIPTION : DU 1^{er} AU 4 JUILLET 2002

**SOUSCRIPTION RESERVEE AUX INVESTISSEURS
INSTITUTIONNELS**



CFG Group

**Conseiller et Coordinateur Global
Organisme chargé du placement**

VISA DU CONSEIL DEONTOLOGIQUE DES VALEURS MOBILIERES

Conformément aux dispositions de la circulaire du CDVM n°05/00 du 25/12/00, prise en application de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne, l'original de la présente note d'information a été visé par le CDVM le 27/06/2002 sous la référence n° 15/02. Le visa du CDVM n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée, dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

ABREVIATIONS

-=-

BFR	Besoin en Fonds de Roulement
CA	Chiffre d'affaires
CAF	Capacité d'autofinancement
CDVM	Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CEM	Centre Emplisseur de Marrakech
CFS	Contribution pour financement du stock
CPC	Compte de Produits et Charges
CT	Court Terme
CV	Curriculum Vitae
DAP	Dotations aux Amortissements et aux Provisions
DI	Droits d'Importation
Dh	Dirhams
EBE	Excédent Brut d'Exploitation
ESG	Etats des Soldes de Gestion
Exploit	Exploitation
FOB	Free On Board
GIAC	Groupement Interprofessionnel d'Aide au Conseil
GPL	Gaz de Pétroles Liquéfiés
GPM	Groupement des Pétroliers Marocains
HT	Hors Taxe
IS	Impôts sur les Sociétés
KDH	Milliers de Dirhams
Kg	Kilogramme
Km	Kilomètre
M ²	Mètre Carré
M ³	Mètre Cube
MAD	Dirhams
MDH	Millions de Dirhams
MLT	Moyen et Long Terme
OFPPT	Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail
ONE	Office National d'Electricité
ONT	Office National des Transports
OPCVM	Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
PBS	points de base
PDM	Part de Marché
ROE	Return On Equity : Retour sur Fonds Propres ou Rentabilité Financière
SMDC	Société Marocaine Des Carburants
SOMAS	Société Marocaine de Stockage
TIC	Taxe Intérieure de Consommation
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
VI	Valeur d'importation

DEFINITIONS

-=-

BUPRO : Mélange Butane - Propane, utilisé dans les grandes industries (céramistes).

MARGE SPECIALE : Somme collectée par les centres emplisseurs (30 Dhs/tonne) et devant être inscrite au passif du bilan comme une dette à long terme vis à vis de la caisse de compensation. Elle doit être affectée exclusivement à la constitution des stocks de sécurité.

PRIX DE REPRISE : Prix de production acheté (GPL) aux raffineries locales.

REEPREUVE DES BOUTEILLES : Opération constituant à soumettre les bouteilles de gaz à une pression fixée par les textes réglementaires (pression d'épreuve : 15 bars pour les bouteilles de 3, 6, 12 Kg, 30 bars pour les bouteilles de 35Kg). Ce test est effectué dans les centres emplisseurs en présence d'un organisme agréé par l'Etat, dans le but de s'assurer de la résistance de la bouteille.

PEREQUATION : Rubrique de la structure officielle des prix des GPL, intitulé solde caisse de compensation (elle peut être créditrice ou débitrice).

CAISSE DE COMPENSATION : Organisme de régularisation des prix de vente des produits subventionnés, afin de maintenir les prix de vente publics à un niveau déterminé.

SOMMAIRE

-=-

	ABREVIATIONS	2
	DEFINITIONS.....	2
	SOMMAIRE.....	2
	AVERTISSEMENT.....	2
	RESTRICTIONS	2
	PREAMBULE	2
	RESPONSABLES DE LA NOTE D'INFORMATION ET DU CONTROLE DES COMPTES.2	
PARTIE I	CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION.....	2
PARTIE II	CADRE ET OBJECTIFS DE L'OPERATION	2
	CARACTERISTIQUES DES OBLIGATIONS OFFERTES	2
	MODALITES DE SOUSCRIPTION ET D'ALLOCATION	2
	REGIME FISCAL DES OBLIGATIONS	2
	PRESENTATION D'AFRIQUIA GAZ.....	2
PARTIE III	RENSEIGNEMENTS GENERAUX.....	2
	ORGANISATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE	2
	OUTILS ET MOYENS.....	2
	ACTIVITE, MARCHE ET CONCURRENCE	2
PARTIE IV	LE MARCHE MAROCAIN DES GPL.....	2
	LE POSITIONNEMENT D'AFRIQUIA GAZ.....	2
	SITUATION FINANCIERE	2
PARTIE V	TABLEAU ET GRAPHES RESUMANT L'ACTIVITE D'AFRIQUIA GAZ (1999-2001).....	2
	ANALYSE DES RESULTATS (1999-2001).....	2
	ANALYSE DU BILAN (1999-2001).....	2
	CAPACITE DE REMBOURSEMENT D'AFRIQUIA GAZ.....	2
	COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GENERALE SUR LES PERSPECTIVES DE LA SOCIETE	2
PARTIE VI	ORIENTATIONS STRATEGIQUES.....	2
	PERSPECTIVES DE L'ANNEE 2002.....	2
	FACTEURS DE RISQUE	2
PARTIE VII	RISQUES AFFERENTS A LA SOCIETE ET A SON SECTEUR.....	2
	FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES.....	2
	ANNEXES : ETATS ET METHODES COMPTABLES	2
PARTIE VIII	INVESTISSEURS SOLLICITES	2
PARTIE IX		

AVERTISSEMENT

-=-

La présente note d'information a été établie conformément au modèle-type abrégé prévu par la circulaire du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) n° 05/00 du 25/12/2000.

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès de :

AFRIQUIA GAZ

Rue Ibnou El Ourmnane, Ain Sebâa Casablanca

Téléphone : (212) 022 35 21 44

Télécopie : (212) 022 35 22 39

Personne à contacter pour tout complément d'information : M. Tawfiq Hamoumi

Le CDVM attire l'attention des investisseurs potentiels sur le fait qu'un investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de facteurs internes ou externes à la société concernée.

RESTRICTIONS

-=-

La présente note d'information s'adresse aux seuls investisseurs dont la liste figure dans la partie IX.

Les personnes en la possession desquelles ladite note viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont ils dépendent en matière de souscription à ce type d'opération.

Chaque établissement membre du syndicat de placement n'offrira les valeurs mobilières, objet de la présente note d'information, à la vente qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où il fera une telle offre.

Ni le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) ni AFRIQUIA GAZ ni CFG Finance n'encourent de responsabilité du fait du non respect de ces lois ou règlements par un ou des membres du syndicat de placement.

PREAMBULE

-=-

Conformément aux dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne, la présente Note d'Information porte, notamment, sur l'organisation de l'émetteur, sa situation financière, et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'opération envisagée.

Ladite note a été préparée par CFG Finance agissant en qualité de Conseiller de la société AFRIQUIA GAZ et Coordinateur Global dans le cadre de l'émission obligataire pour un montant global de 70 millions de dirhams, conformément aux modalités fixées par la circulaire du CDVM n° 05/00 du 25/12/00 prise en application des dispositions de l'article précité.

Le contenu de cette note a été établi sur la base d'informations qualitatives et quantitatives, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- des commentaires, analyses et statistiques de la Direction Générale d'AFRIQUIA GAZ, recueillies par CFG Finance, notamment lors de la « Due Diligence » effectuée auprès de la société ;
- des liasses fiscales d'AFRIQUIA GAZ pour les exercices clos aux 31 décembre 1999, 2000 et 2001 ;
- des rapports des commissaires aux comptes sociaux des exercices clos aux 31 décembre 1999, 2000 et 2001.

Conformément à l'article 13 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne, cette note doit être :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public au siège de la société AFRIQUIA GAZ et dans les établissements chargés de recueillir les souscriptions ;
- Tenue à la disposition du public au siège de la bourse des valeurs.

Juin 2002

CFG Finance

PARTIE I

-=-

RESPONSABLES DE LA NOTE D'INFORMATION ET DU CONTROLE DES COMPTES

**Le Conseil d'Administration
Représenté par M. Aziz
Akhannouch**

Le Conseil d'Administration, représenté par M. Aziz Akhannouch, Président du Conseil d'Administration, atteste que, à sa connaissance, les données de la présente Note d'Information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de AFRIQUIA GAZ ainsi que sur les droits rattachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Les Commissaires aux comptes

M. Abdelaziz Almechatt
COOPERS & LYBRAND S.A.

101, Bd Massira Al Khadra
Casablanca
Tel : 022 22 81 24
1^{er} exercice contrôlé : 1996
Expiration du mandat : 2005

M. Abdellah Rhallam

124, Bd Rahal El Meskini
Casablanca
Tel : 022 31 93 13
1^{er} exercice contrôlé : 1996
Expiration du mandat : 2005

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente Note d'Information en effectuant les diligences de la profession et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Les états de synthèse de la société AFRIQUIA GAZ pour les exercices clos les 31 décembre 1999, 2000 et 2001 ont fait l'objet d'un audit de notre part.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèses ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèses. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale, ainsi que la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Nous certifions que les états de synthèses arrêtés aux 31 décembre 1999, 2000 et 2001 sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de la société AFRIQUIA GAZ ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à cette date conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Le conseiller juridique
M. Mostapha Lesmak
FIDECO

124, Bd Rahal El Meskini
Casablanca
Tel : 022 31 63 49

L'opération, objet de la présente Note d'information, est conforme aux dispositions statutaires de la société AFRIQUIA GAZ et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

Le Conseiller et Coordinateur Global
M. Ramses Arroub
CFG Finance

La présente Note d'Information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité.
Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

26 rue Ibnou Khalikane
20 000 Casablanca
Tél : 022 95 98 40

Le Responsable de l'information et de la communication financière

Pour toutes informations et communications financières, prière de contacter :

M. Tawfiq Hamoumi
Directeur Général
AFRIQUIA GAZ
Immeuble Tafraouti, Km 7,5 – Ain Sebaâ Casablanca
Téléphone: (212) 022 35 21 44
Télécopie : (212) 022 35 22 39
E-mail : www.afriquia.co.ma

PARTIE II

-=-

CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

CADRE ET OBJECTIFS DE L'OPERATION
CARACTERISTIQUES DES OBLIGATIONS OFFERTES
MODALITES DE SOUSCRIPTION ET D'ALLOCATION
REGIME FISCAL DES OBLIGATIONS

CADRE ET OBJECTIFS DE L'OPERATION

-=-

Objectifs de l'émission obligataire

L'émission obligataire, objet de la présente note d'information, vise les objectifs suivants :

- De renforcer ses capitaux permanents afin de financer aussi bien les emplois stables qu'une partie du besoin en fonds de roulement, lié en partie aux créances structurelles sur la caisse de compensation qui régularise les prix de vente des produits subventionnés ;
- De diversifier ses sources de financement et d'affiner la gestion de la correspondance actifs – passifs de son bilan ;
- D'accéder au marché de la dette pour habituer les épargnants institutionnels à souscrire aux émissions de la société. La répétition d'émissions obligataires et leur remboursement réussi banalise l'émetteur et permet, progressivement d'abaisser la prime de risque et donc le coût du financement.

Cadre de l'opération

L'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mai 2002 autorise le Conseil d'Administration à contracter un ou plusieurs emprunts obligataires, dans un délai de cinq ans, pour un montant total plafonné à 100 millions de dirhams.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mai 2002 délègue au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires pour procéder à la réalisation de ces emprunts obligataires aux conditions qu'il jugera convenable, notamment en ce qui concerne les périodes de réalisation, le taux d'intérêt, le prix d'émission, la durée de remboursement, le mode d'amortissement et le montant de chacune de ces émissions, dans la limite du plafond spécifié dans la première résolution.

Pour la réalisation de ces emprunts, le Conseil d'Administration pourra passer toutes conventions avec tout établissement de crédit, remplira toutes les formalités et plus généralement fera le nécessaire.

Les conditions de l'émission obligataire de 70 millions de dirhams, objet de la présente Note d'Information, ont été fixées par le Conseil d'Administration le 12 juin 2002.

CARACTERISTIQUES DES OBLIGATIONS OFFERTES

-=-

Montant brut de l'émission	70 000 000 Dh.
Maturité	3 ans.
Valeur nominale unitaire	100 000 Dh.
Nombre des titres émis	700.
Taux facial	Fixe ou Variable (au choix de l'investisseur au moment de la soumission).
Taux fixe	6,20% , soit le dernier taux des bons du Trésor à 3 ans (arrondi au centième supérieur) obtenu par interpolation linéaire entre le taux à 2 ans et à 5 ans, relevés sur le marché primaire lors de la séance adjudicataire MLT du 11/06/2002 + une prime de risque.
Taux variable	<p>Premier coupon : 4,90%, soit le dernier taux des bons du Trésor à 52 semaines (arrondi au centième supérieur) retenu lors de la séance adjudicataire CT du 18/06/2002 + la prime de risque.</p> <p>Deuxième coupon : égal à la moyenne annuelle des taux des bons du Trésor à 52 semaines, calculée entre la date de jouissance du titre (11 juillet 2002) et la première date d'anniversaire des obligations (11 juillet 2003) + la prime de risque.</p> <p>Troisième coupon : égal à la moyenne annuelle du taux des bons d Trésor à 52 semaines, calculée entre la première date d'anniversaire (11 juillet 2003) et la deuxième date d'anniversaire des obligations (11 juillet 2004) + la prime de risque.</p>
Prime de risque	130 pbs maximum.
Date de jouissance	11 juillet 2002.
Date de règlement	11 juillet 2002.
Méthode d'allocation	Adjudication à la hollandaise.
Paiement du coupon	Annuellement, aux dates anniversaires du titre.
Remboursement du principal	<i>In fine</i> , soit à l'échéance de l'emprunt.
Forme juridique des titres émis	Obligations au porteur, entièrement dématérialisés par inscription au dépositaire central (Maroclear).
Droits rattachés	Chaque obligation confère à son détenteur un droit au coupon annuel et au remboursement, <i>in fine</i> , du principal.
Garantie	Cette émission ne fait l'objet d'aucune garantie.
Rang des créances	Il n'existe aucune subordination de cet emprunt obligataire par rapport aux autres dettes de la société.
Animation de marché	Casablanca Finance Markets assurera l'animation du marché des obligations AFRIQUIA GAZ sur le marché secondaire pendant toute la durée de vie des titres, en assurant une cotation quotidienne à l'achat et à la vente des titres émis. Cet engagement est valable pour un volume de transactions quotidien cumulé d'achats et de ventes de 5 % du montant total de l'émission, et avec un écart maximum entre

	taux vendeur et taux acheteur de 15 pbs.
Négociabilité des titres	Au terme de la période de souscription, les obligations, objet de la présente Note d'Information, seront librement négociables dans les conditions fixées par la loi, et ce par toute personne physique ou morale. Ces obligations ne seront pas cotées à la bourse de Casablanca.
Remboursement anticipé	AFRIQUIA GAZ s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations. Toutefois, la société se réserve le droit de racheter ses obligations sur le marché secondaire, dans le contexte prévu par la réglementation en vigueur, ces opérations étant sans incidence sur le calendrier normal de l'amortissement des titres restant en circulation. Les obligations ainsi rachetées seront annulées.
Clauses d'assimilation	Les obligations émises ne font l'objet d'aucune assimilation aux titres d'une émission antérieure.

MODALITES DE SOUSCRIPTION ET D'ALLOCATION

-=-

Bénéficiaires	<p>La souscription à l'opération s'effectue en espèces et s'adresse exclusivement aux investisseurs suivants, dont la liste figure dans la partie IX de la présente note :</p> <p>Au terme de la période de souscription, les obligations seront librement négociables de gré à gré par tout type d'investisseurs y compris ceux qui ne seraient pas sollicités dans le cadre de la présente opération.</p>
Identification des souscripteurs	<p><u>Investisseurs institutionnels nationaux</u> : Modèle d'inscription au registre de commerce.</p> <p><u>OPCVM nationaux</u> : Photocopie de la décision d'agrément, et le numéro du certificat de dépôt au greffe du tribunal pour les FCP et le numéro du registre de commerce pour les SICAV.</p>
Modalités de souscription	<p>Chaque souscripteur a la possibilité de soumissionner selon le schéma suivant :</p> <p>Formuler une ou plusieurs demandes en spécifiant le montant désiré, la nature du taux (fixe ou variable) et le niveau de prime de risque ou de taux souhaités.</p> <p>Les demandes émanant d'un même souscripteur étant cumulatives, le souscripteur pourra être servi à hauteur du cumul de ses demandes dans la limite des titres disponibles.</p> <p>Chaque souscripteur devra remettre un bulletin de souscription ferme et irrévocable dans un pli sous scellé à l'organisme chargé du placement. Il devra accompagner ce pli d'un formulaire indépendant précisant uniquement le montant cumulé de ses souscriptions.</p> <p>A l'issue de la période de souscription, et en présence d'un représentant de l'organisme chargé du placement, d'un représentant de l'émetteur et d'un représentant de CFG Group, il sera procédé à l'ouverture des plis le 5 juillet 2002, à la consolidation de l'ensemble des souscriptions par paliers de taux et enfin à l'allocation selon la méthode définie ci-après.</p>
Méthode d'allocation	<p>L'allocation des titres, en commençant par le taux le plus bas, se fera selon la procédure suivante :</p> <p>L'émetteur fixe le taux limite de l'adjudication.</p> <p>Seules les soumissions faites à un taux inférieur ou égal au taux limite sont satisfaites.</p> <p>En cas de reliquat à répartir entre plusieurs soumissions au même taux, la date et l'heure de souscription fera foi, la priorité étant donnée à la souscription la plus ancienne.</p> <p>Si la demande de l'adjudicataire est retenue, ce dernier sera servi aux taux de sa soumission.</p>
Organisme de placement	Casablanca Finance Markets.
Domiciliation et centralisateur de l'émission	Casablanca Finance Markets.
Période de souscription	Du 1 ^{er} au 4 juillet 2002.

Annonce des résultats	8 juillet 2002.
Règlement des souscriptions	Les adjudicataires dont les offres sont retenues seront informés par fax du montant attribué et la date de règlement.
Publication des résultats	Les résultats de l'opération feront l'objet d'un communiqué de presse au plus tard une semaine après la fin de la période de souscription.
Représentation des obligataires	En attendant la tenue de l'assemblée Générale Ordinaire des obligataires qui devra intervenir dans le délai d'un an à compter de l'ouverture des souscriptions et au plus tard trente jours avant le premier amortissement, il sera désigné un mandataire provisoire 3 jours après la date de jouissance. L'identité du mandataire provisoire, sera portée à la connaissance du public par voie de communiqué de presse le 15 juillet 2002.

REGIME FISCAL DES OBLIGATIONS

-=-

Les personnes physiques ou morales désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier. En l'état actuel de la législation, le régime fiscal en vigueur, s'appliquant aux obligations, est le suivant :

A) Revenus

Les revenus de placement à revenu fixe sont soumis, selon le cas, à l'Impôt sur les Sociétés (IS) ou à l'Impôt Général sur le Revenu (IGR).

1. Personnes résidentes

Personnes soumises à l'IGR

Les revenus de placement à revenu fixe sont soumis à L'IGR au taux de :

- 30% pour les bénéficiaires personnes physiques qui ne sont pas soumises à l'IGR selon le régime du bénéfice net réel (BNR) ou le régime du bénéfice net simplifié (BNS)
- 20% imputable sur la cotisation de l'IGR avec droit à restitution pour les bénéficiaires personnes morales et les personnes physiques soumises à l'IGR selon le régime du BNR ou du BNS. Lesdits bénéficiaires doivent décliner lors de l'encaissement desdits revenus :
 - le nom, le prénom, l'adresse et le numéro de la CIN ou de la carte d'étranger ;
 - le numéro d'article d'imposition à l'IGR.

Personnes soumises à l'IS

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à l'IS au taux de 20%. Dans ce cas, les bénéficiaires doivent décliner, lors de l'encaissement desdits produits :

- la raison sociale et l'adresse du siège social ou du principal établissement ;
- le numéro du registre du commerce et celui de l'article d'imposition à l'impôt des sociétés.

2. Personnes non résidentes

Les revenus perçus par les personnes physiques ou morales non résidentes sont soumis à une retenue à la source au taux de 10%.

B) Plus-values

1. Personnes résidentes

Personnes morales

Elles sont imposables sur les profits de cession d'obligations conformément aux dispositions prévues dans la loi 24-86 instituant un impôt sur les sociétés ou dans la loi 17-89 instituant un impôt général sur le revenu.

Personnes physiques

Conformément aux dispositions de l'article 94 de la loi 17-89 relative à l'impôt général sur le revenu (IGR), les profits nets de cession des obligations sont soumis à l'IGR au taux de 20%, par voie de retenue à la source.

Le fait générateur de l'impôt est constitué par la réalisation des opérations ci-après :

- la cession, à titre onéreux ou gratuit à l'exclusion de la donation entre ascendants et descendants et entre époux, frères et sœurs ;
- l'échange, considéré comme une double vente sauf en cas de fusion ;
- l'apport en société.

Selon les dispositions de l'article 92 (II) et 93 (II) de la loi 17-89 relative à l'IGR, sont exonérés de l'impôt :

- les profits ou la fraction des profits sur cession d'obligations correspondant au montant des cessions réalisées au cours d'une année civile, n'excédant pas le seuil de 20.000 DH ;
- la donation des obligations effectuée entre ascendants et descendants, entre époux et entre frères et sœurs.

Le profit net de cession est constitué par la différence entre :

- d'une part, le prix de cession diminué, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de cette cession, notamment les frais de courtage et de commission,
- et d'autre part, le prix d'acquisition majoré, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de ladite acquisition, tels que les frais de courtage et de commission.

Le prix de cession et d'acquisition s'entendent du capital du titre, exclusion faite des intérêts courus et non encore échus aux dates desdites cession et ou acquisition.

2. Personnes non résidentes

Les profits de cession d'obligations réalisés par des personnes non résidentes ne sont pas imposables.

PARTIE III

--

PRESENTATION D'AFRIQUIA GAZ

**RENSEIGNEMENTS GENERAUX
ORGANISATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE
OUTILS ET MOYENS**

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

-=-

Signalétique de l'entreprise

Dénomination sociale	AFRIQUIA GAZ	Mis en forme
Siège social	Rue Ibnou El Ourmmane, Ain Sebâa Casablanca	Mis en forme
Téléphone	(212) 022 35 21 44	Mis en forme
Télécopie	(212) 022 35 22 39	Mis en forme
Forme juridique	Société anonyme régie par la loi n°17/95 relative aux sociétés anonymes. La société a procédé à l'harmonisation de ses statuts aux nouvelles dispositions de cette même loi, suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 novembre 1999.	Mis en forme
Date de Constitution	1992	Mis en forme
Durée de Vie	99 ans	
N° de registre de commerce	68 545 Casablanca	
Activité Exercice Social	Emplissage et distribution de Gaz de Pétrole Liquéfiés Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
Capital social	103 125,000 Dh réparti en 1 031 250 actions d'une valeur nominale de 100 Dh chacune	Mis en forme Mis en forme Mis en forme
Les documents juridiques de la société et notamment les statuts, les procès-verbaux des assemblées générales, les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social d'AFRIQUIA GAZ.		Supprimé : La société Maghreb Oxygène, filiale du Groupe Afrikaia, est une société anonyme au capital de 65 000 000 Dh (à la veille de la présente augmentation de capital). Son siège social est établi à l'Immeuble Tafraouti, Km 7, Route de Rabat, Casablanca. La durée de vie de la société est fixée à 99 ans à partir de sa date de constitution, et son exercice social coïncide avec l'année civile. ¶

Objet social

Selon l'article 3 des statuts, « la société a pour objet :

- Le commerce et l'industrie, sous toutes ses formes, y compris l'importation, l'exportation, la reprise, la raffinerie, l'entrepôt, le magasinage, le transport, la consignation et la distribution des gaz de pétrole liquéfiés ainsi que sous-produits et denrées ;
- La création et l'exploitation de tout centre de stockage de conditionnement et de remplissage de ces gaz, tant pour le compte de la société que pour le compte de tous tiers ;
- L'exploitation de toutes marques et procédés ;
- Et plus généralement toutes opérations quelconques se rattachant directement ou indirectement à l'objectif principal et pouvant faciliter l'extension et le développement de la société.

Principales étapes de développement

L'activité gaz figurait en tant que département d'AFRIQUIA SMDC (Société Marocaine de Distribution de Carburants) depuis 1965. La distribution dans la région de Casablanca des Gaz

de Pétrole Liquéfiés (GPL) conditionnés sous la marque AFRIQUIA GAZ (couleur rouge pour les bouteilles de butane et violette pour les bouteilles de propane) était alors la seule activité de ce département qui se limitait à la distribution directe aux détaillants, avec ses propres moyens et sans intermédiaires, en mettant les bouteilles en dépôt sans contrepartie pécuniaire ou en consignation.

En **1968**, la mise en service du premier Centre Emplisseur de Marrakech a contribué au développement de la distribution dans la région de Tensift.

En **1970**, la création du centre emplisseur de Ain Sebaâ par Maghreb Gaz I, filiale du groupe AFRIQUIA, en association avec la société Texaco d'origine américaine, a permis de renforcer la position de la société sur la région de Casablanca. Cette même année, fut lancée la distribution du propane en vrac, utilisant des citernes de petites et moyennes capacités, importées ou fabriquées localement.

En **1975**, la méthode de distribution directe aux détaillants, jugée peu rémunératrice compte tenu des investissements importants nécessaires à son développement fut abandonnée au profit de la mise en consignation des bouteilles chez les dépositaires grossistes, qui agissent aussi bien à Casablanca que dans les autres villes du royaume.

En **1992**, suite à une volonté de la direction générale de restructurer et de réorganiser le groupe, une filialisation et une spécialisation des différentes entités a été entreprise, engendrant la création juridique de la société anonyme AFRIQUIA GAZ en 1992, fondée par M. Akhannouch Hadj ahmed avec un capital initial de 100 000 DH, et à laquelle la société AFRIQUIA SMDC a transféré son activité Gaz.

Le capital d'AFRIQUIA GAZ est porté à 82 500 000 DH le 24 Novembre **1994** afin de financer en partie la construction du centre emplisseur de Harbil, unité industrielle de stockage et d'emplissage de GPL, s'étalant sur une surface de 6 hectares située sur la route principale n°9 (Marrakech-Safi), à 12 Km de Marrakech.

Mise en service en Août **1995**, cette unité qui dispose (selon le Ministère de l'Energie) de la plus forte capacité d'emplissage du pays à 100 000 t, remplace l'ancien centre emplisseur de Marrakech route d'Essaouira dont l'exploitation ne répondait plus aux contraintes techniques de sécurité.

L'année **1999** marque principalement l'introduction d'AFRIQUIA GAZ à la Bourse des Valeurs de Casablanca par augmentation de capital par souscription en numéraire de 412 500 actions, soit 20% du capital de la société après augmentation de capital, au prix de 185 Dh l'action.

En **2000**, AFRIQUIA GAZ démarre les importations en directe du propane pour la couverture de ses besoins qu'elle stocke dans les dépôts MAGHREB GAZ.

En juillet **2001**, la société augmente sa capacité de stockage par la réalisation d'un dépôt de stockage de propane en partenariat avec Shell (STOGAZ). De cette manière, la société diversifie ses sources d'approvisionnement tout en réduisant ses coûts logistiques. Parallèlement, AFRIQUIA GAZ, en partenariat avec ZIZ, crée en **2001** un centre emplisseur à Souk El Arbâa, dénommé AB Gaz, couvrant les besoins d'emplissage d'AFRIQUIA GAZ dans la région Nord.

Evolution du capital social et de l'actionnariat

Au 31 décembre 2001, le capital social d'AFRIQUIA GAZ s'établit à 103 125 00 Dh réparti en 1 031 250 actions d'une valeur nominale de 100 Dh chacune.

Date	Capital initial (En Dh)	Nature de l'opération	Nombre d'actions + créées / - annulées	Nominal (En Dh)	Montant de l'augmentation de capital	Capital final (En Dh)
1998	82 500 000	Division du nominal	+825 000	50	-	82 500 000
1999*	82 500 000	Souscription en numéraire	+412 500	50	20 625 000	103 125 000
1999	103 125 000	Augmentation du nominal	-1 031 250	100	-	103 125 000

*Augmentation de capital par appel public à l'épargne

Depuis sa date de création, AFRIQUIA GAZ a procédé à trois augmentations de capital :

- la première datant du 7 mai 1993, portant le capital de 100 000 DH à 10 000 000 DH, soit 99 000 nouvelles actions de nominal 100 DH totalement souscrites par AFRIQUIA SMDC ;
- la deuxième, datant du 24 novembre 1994, d'un montant de 72 500 000 DH, consiste en un apport d'actifs et un règlement d'une soultte par AFRIQUIA SMDC ;
- et la troisième correspondant à l'augmentation de capital par souscription en numéraire lors de l'introduction d'AFRIQUIA GAZ à la bourse des Valeurs de Casablanca en Avril 1999, faisant passer la participation d'Akwa Holding, la holding détenue à 50% par la famille Akhannouch et à 50% par la famille Wakrim, dans le capital d'AFRIQUIA GAZ, de 100% à 80%.

Répartition du capital

Supprimé : OPI

Au 31 décembre 2001, le capital social d'AFRIQUIA GAZ est réparti comme suit :

Identité des actionnaires	Capital		Droits de vote	
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits	% des droits
Akwa Holding	701 147	67,99%	701 147	67,99%
Al Wataniya	51 563	5,00%	51 563	5,00%
Atlanta	41 250	4,00%	41 250	4,00%
CDG	20 625	2,00%	20 625	2,00%
Fayçal Finance	10 312	1,00%	10 312	1,00%
Afriquia SMDC	103	0,01%	103	0,01%
Flottant en bourse	206 250	20,00%	206 250	20,00%
	1 031 250	100,00%	1 031 250	100,00%

Les actionnaires de référence d'AFRIQUIA GAZ, les familles Akhannouch et Wakrim, ont cédé 12% du capital de la société, suite à son introduction en bourse en 1999, à des investisseurs institutionnels dans le cadre d'un placement privé.

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Supprimé : ¶

Mis en forme

Supprimé : ¶

¶

¶

Présentation d'Akwa Group

La naissance d’Akwa Group remonte à la fin des années 50, à l’initiative de MM Akhannouch et Wakrim. Afrikaia SMDC, première entreprise du Groupe créée en 1959, est à la base de tout son développement. Cette société a pour activité la distribution et la commercialisation de carburant.

En **1965**, le Groupe se diversifie avec la création d’un département gaz au sein de la société Afrikaia SMDC, spécialisé dans le stockage, le conditionnement et la distribution de gaz GPL (propane et butane) sous la marque AFRIQUIA GAZ. Plusieurs entreprises sont ensuite créées, regroupées autour de quatre pôles : le pôle Carburant et Lubrifiants, le pôle Gaz, le pôle Fluides et le pôle TMT.

Mis en forme

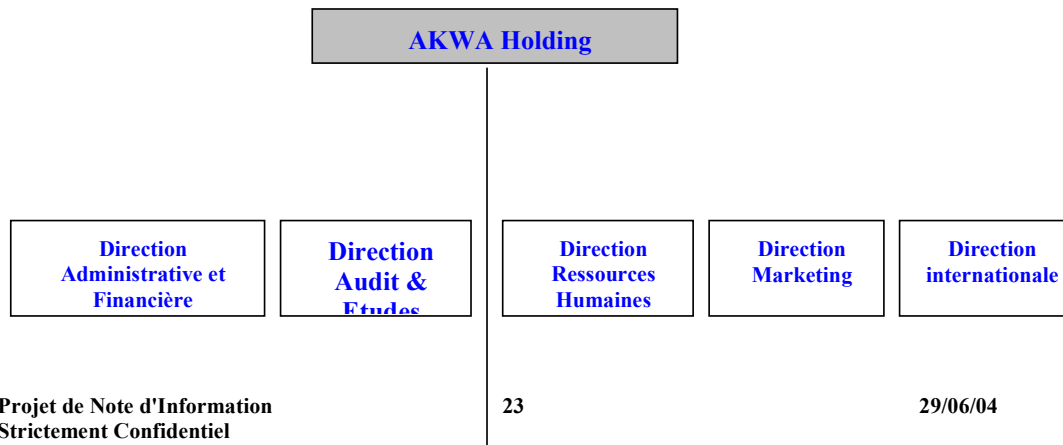
Supprimé : 6

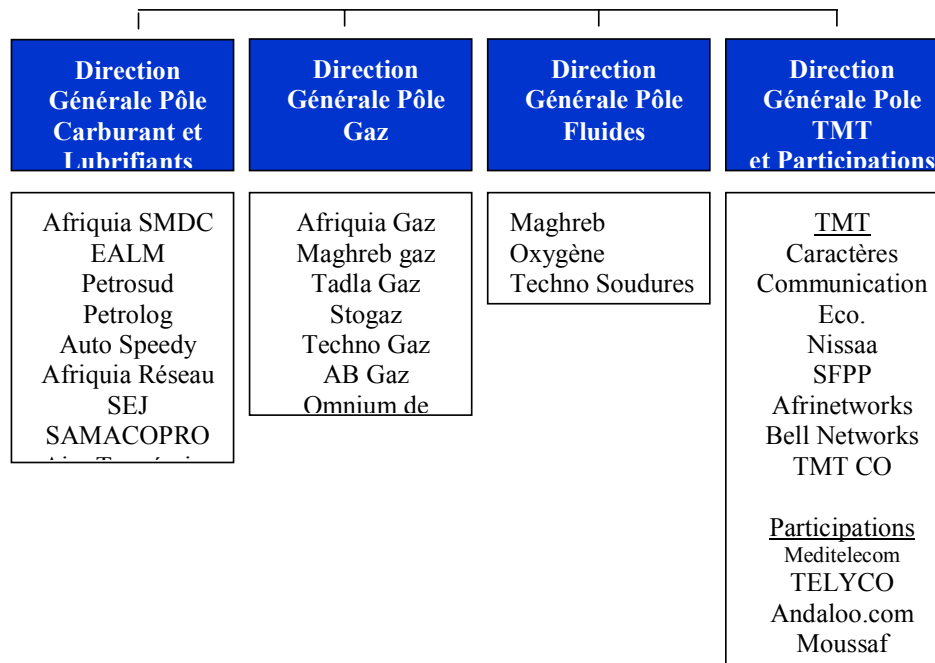
En **1994** naît Akwa Holding, une structure légale et financière dotée d’un capital de 112 MDh, détenue à parts égales par les familles Akhannouch et Wakrim. Akwa Holding abrite les quatre pôles d’activité et assure toutes les opérations fonctionnelles qui ne relèvent pas de l’activité première des entreprises.

En **2001**, AKWA Group adopte un nouvel organigramme qui regroupe la quarantaine d’entreprises du Groupe en quatre pôles d’activité complémentaires : le pôle Carburants, lubrifiants et services aux automobilistes, le pôle Gaz, le pôle Fluides, et le pôle TMT. En **2001**, il réalise un chiffre d’affaires annuel d’environ 6,5 milliards de dirhams, un cash flow de plus de 300 MDh, et compte approximativement 1 500 collaborateurs.

En mars **2002**, Akwa Group adopte une nouvelle dénomination, soulignant ainsi la volonté du groupe de communiquer sur ses valeurs de modernité et de marocanité. L’objectif de cette réorganisation est de séparer les métiers développés par le Groupe et d’optimiser ainsi, le fonctionnement de toutes les entités du Groupe, dont notamment les nouveaux métiers porteurs et à forte valeur ajoutée dans le domaine des TMT (Technologies Médias et Télécommunications).

Organigramme d’AKWA Group





La philosophie de cette réorganisation, est le regroupement des moyens et la séparation des métiers. Chaque filiale est gérée par un directeur général qui reporte au directeur du pôle dont dépend la société.

Afin de permettre à chaque société de se concentrer sur son métier de base, quatre sociétés « de moyens » ont été ainsi créées :

- Akwa Holding qui coiffe l'ensemble des quatre pôles d'activité ;
- Tafraouti SA, société de gestion du parc immobilier du Groupe ;
- Afriquia Management ;
- Afriquia Logistique.

Des contrats de gestion, bien définis, régissent la relation commerciale entre AFRIQUIA GAZ et les sociétés de moyens du groupe.

Cette organisation souple et adaptable d'Akwa Group apporte des avantages certains à la filiale AFRIQUIA GAZ, lui permettant de profiter du professionnalisme et des compétences

développés dans chacune des entités, tout en se consacrant pleinement à sa mission de promotion des ventes de GPL et tout en développant de nombreuses synergies intra-filiales.

Supprimé :

Les échanges avec les partenaires fournisseurs s'en trouvent également améliorés, permettant au groupe de négocier de meilleures conditions commerciales. En effet, les négociations avec les différents fournisseurs se font au nom du Groupe et permettent aux filiales de réaliser des économies d'échelle.

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Afriquia Management

Afriquia Management gère tous les systèmes d'information des filiales : la comptabilité, la trésorerie, le recouvrement, l'informatique, le service juridique, le contrôle de gestion et la paie. Au moment de la création de la société, une partie importante du personnel administratif et financier des différentes filiales, est transférée vers Afriquia Management. Celle-ci effectue désormais pour le compte des sociétés tous les traitements administratifs et financiers, et facture ses prestations en fonction de règles précises d'affectation. Dans la pratique, le traitement effectué par Afriquia Management est adressé au management de la société, et l'information financière, ainsi harmonisée, est ensuite examinée dans le cadre de réunions régulières entre le management de la société et ses interlocuteurs au sein du Groupe.

La gestion de trésorerie est assurée par Afriquia Gestion Management sous les directives et les recommandations des directions financières des différentes filiales. Le taux appliqué aux crédits de trésorerie intragroupe est de 7,0%.

Afriquia Management est également chargée de l'organisation et de l'évolution du système d'information, ce qui permet à chaque entité de bénéficier de l'effet de taille et de l'expertise de l'équipe centrale. Les investissements décidés sont alors affectés aux différentes filiales en fonction de leurs besoins respectifs.

Afriquia Logistique

La seconde société de moyens, Afriquia Logistique, s'occupe du transport, des achats (hors matières premières) et de l'entretien des équipements (construction à neuf, réfections et entretien du parc automobile...). Depuis sa création, la société assure la gestion pour le compte des sociétés opérationnelles des flottes de camions appartenant à chacune. Les véhicules restent ainsi la propriété des sociétés et sont donnés en gérance à Afriquia Logistique.

Ainsi, le prix de reprise du butane, qui est fonction des cours internationaux (indexés sur la place de Rotterdam), est calculé chaque mois par la Direction de l'Energie et change chaque mois :

- Les prix de vente des centres emplisseurs varient mensuellement. Les centres se rémunèrent à travers une marge fixée par l'Etat ;
- Les prix de vente des sociétés distributrices, des dépositaires grossistes et des détaillants sont maintenus constants grâce à la péréquation, qui consiste au financement par la Caisse de Compensation d'une aide à l'importation des produits pétroliers, permettant de maintenir fixes les marges des différents intervenants.

Stock de sécurité

Concernant les obligations légales en matières de stocks, la loi n° 009-71 du 12 octobre 1971 relative aux stocks de sécurité est toujours en vigueur. Du point de vue des quantités, les centres emplisseurs sont tenus de constituer un stock de sécurité égal à 2,5 fois la moyenne mensuelle de leurs ventes pour tous les produits. Ces stocks ne peuvent être entamés qu'avec l'autorisation de la Direction de l'Energie. Du point de vue de la valeur, les centres emplisseurs doivent détenir à une date donnée un stock dont la valeur (calculée au prix de reprise de cette date) doit être supérieure ou égale à la somme de la valeur initiale et de la marge spéciale (de 30 Dh la tonne, cf. définitions) à la même date (péréquation de la Caisse de Compensation). La valeur initiale des stocks correspond à leur valeur au prix de reprise au moment de la fixation de la marge spéciale par le ministère de l'Energie et des Mines.

Le stock de sécurité reconstitué doit être détenu en permanence et considéré distinctement des stocks outils commerciaux. Toute plus-value ou moins value restant de la revalorisation ultérieure du stock de sécurité est acquise ou supportée par l'Etat.

Réglementation des importations de GPL

Concernant les **droits de douane relatifs à l'importation**, les taux arrêtés pour les GPL sont les suivants :

- Droits d'importation : 2,5% de la valeur imposable ;
- TIC (Taxe Intérieure de Consommation) : 46 DH/T ;
- TVA à l'import : 7% de VI+DI+ TIC ;
- Taxe parafiscale : 0,2% de VI ;
- Crédits de droits à 30 jours : 1,10% de DI, TIC, TVA ;
- Majoration obligation cautionnée : 10% par an.

Les **droits de reprise** relatifs aux GPL auprès des raffineries sont les suivants :

- TIC : 46 DH/T ;
- TVA : 7% du prix de reprise + TIC ;
- Crédits de droits à 15 jours : 0,45% de TIC + TVA.

Pour le butane, tous les droits de douane sont répercutés sur la caisse de compensation. Lorsque le prix à l'importation est supérieur au prix de reprise, l'écart est supporté par la caisse de

compensation. Et lorsque le prix à l'importation est inférieur au prix de reprise, l'écart est versé par le centre emplisseur importateur à la caisse de compensation.

Mis en forme

ORGANISATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

-=-

Conseil d'Administration

Actuellement, «la société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois (3) membres au minimum et de quinze (15) au maximum, pris parmi les personnes physiques ou morales, actionnaires. Les administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale » (Extrait des statuts, article 14). « La durée des fonctions des administrateurs ne peut excéder 6 années. Les administrateurs sont rééligibles ». (Extrait des statuts, article 15).

Mis en forme

De ce fait, AFRIQUIA GAZ est administrée par un conseil qui se réunit une fois par an. Toutefois, le conseil d'administration peut se réunir à chaque fois que les circonstances l'imposent. Les membres du Conseil d'Administration sont :

Mis en forme

Supprimé : régulièrement

Supprimé : .

Président Directeur Général M. Aziz Akhannouch
Administrateurs M. Ali Wakrim
M. Abdelhamid Sary
M. Rachid Idrissi Kaitouni
Akwa Holding représentée par M. Youssef Iraqui
Housseini

Dirigeants de la société

Présidence et Direction du pôle Gaz

M. Aziz Akhannouch (40 ans) : après un diplôme à l'université de Sherbrooke au Canada, où il s'est spécialisé en administration des affaires, il entame sa carrière professionnelle par de nombreux stages en France et à l'étranger, notamment dans le groupe Elf. De retour au Maroc, il intègre Afriquia SMDC où il occupe plusieurs fonctions, avant d'assumer la fonction de Directeur Général de cette filiale. En 1994, il devient Président d'Akwa Group et entame un ambitieux programme de réorganisation et de restructuration dont l'objectif est de séparer les différents métiers du Groupe et de regrouper ses moyens (administratifs et logistiques). La nouvelle organisation issue de ce programme comprend environ 30 filiales, dont quatre sociétés de moyens.

M. Rachid Idrissi Kaitouni (40 ans) : après un diplôme des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, d'un certificat en informatique et gestion et d'un bachelor en Administration des Affaires, il entame sa carrière dans un établissement financier marocain avant de rejoindre Akwa Group en 1988 en tant que Directeur Administratif et Financier de Maghreb Oxygène. Il participe à la création de la société Technogaz, où il assume à partir de 1992 les fonctions de Directeur Général, mettant en place notamment le processus de certification ISO 9002. Il est promu en avril 1998 Directeur Général d'AFRIQUIA GAZ, puis Directeur Général du pôle Gaz en septembre 2001.

Dirigeants opérationnels

M. Tawfiq Hamoumi (40 ans) : après un diplôme des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, il entame sa carrière dans un établissement financier marocain en tant que Fondé de Pouvoir Principal pendant six ans, puis il assure la Direction générale d'une société de

construction. Il rejoint Akwa Group en 1992 en tant que Directeur Général de MAGHREB GAZ. Il occupe le poste de Directeur Général d'AFRIQUIA GAZ depuis novembre 2001.

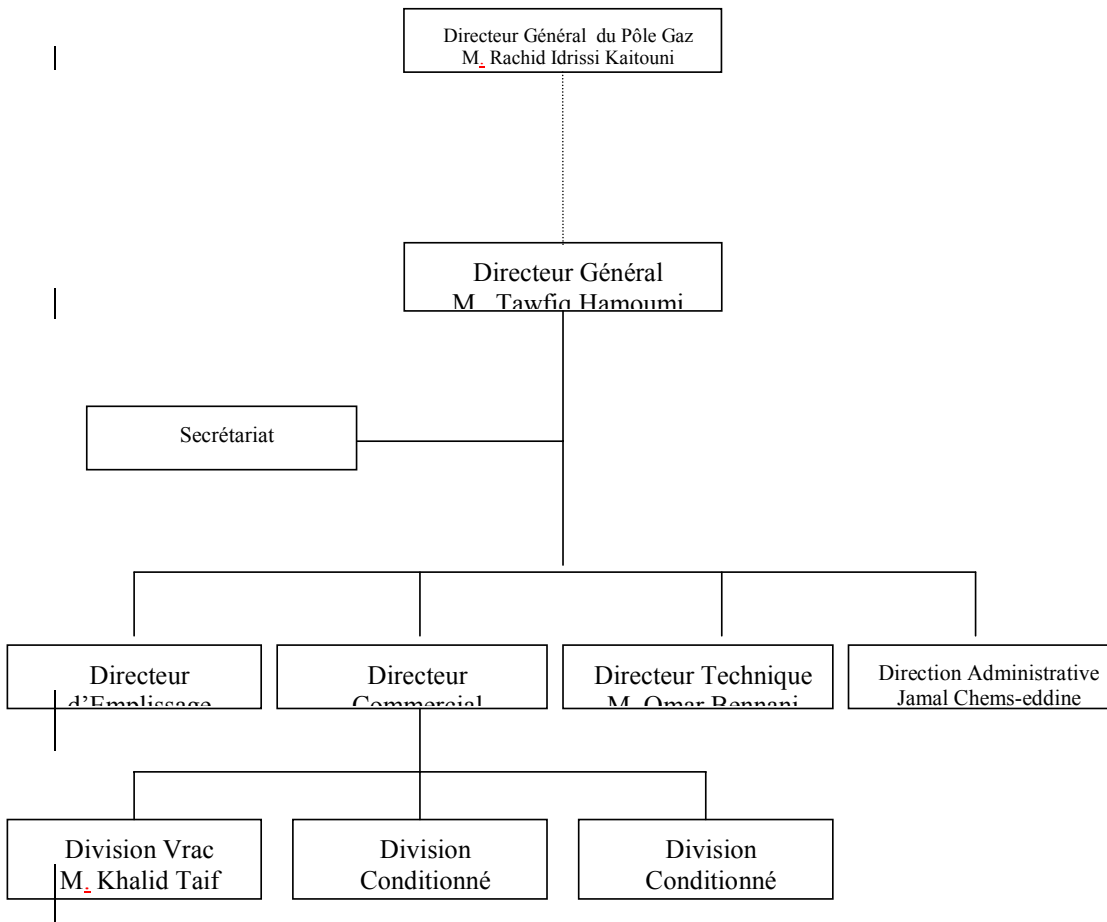
Supprimé : bientôt 5 ans

M. Ahmed Hentour (50 ans) : il possède une expérience commerciale de 27 ans au sein de l'activité gaz d'Akwa Group. Recruté en 1978 par AFRIQUIA SMDC, il occupe successivement les fonctions d'Inspecteur Technico-commercial en 1978, chef des Ventes Gaz en 1985, Chef de Département Gaz Conditionné d'AFRIQUIA GAZ en 1994 puis directeur Commercial d'AFRIQUIA GAZ en avril 1998.

M. Brahim Hamza (58 ans) : il possède une expérience commerciale de 37 ans au sein de l'activité gaz d'Akwa Group. Recruté en tant que comptable par AFRIQUIA SMDC, il est nommé adjoint du chef comptable, puis responsable du Centre Emplisseur de Marrakech en 1972. Il occupe depuis 1994 le poste de Directeur d'Emplissage d'AFRIQUIA GAZ.

Supprimé : 1

Organigramme d'AFRIQUIA GAZ



OUTILS ET MOYENS

-=-

Organisation de la production et du stockage

Le siège social

Il est situé au km 7, route de Rabat, Ain sebâa et s'étale sur une surface de 7 013 m². Ces locaux sont loués auprès de la société Tafraouti.

Les centres d'emplissage

AFRIQUIA GAZ, par le biais d'Akwa Holding, dispose de 4 centres emplisseurs en partenariat avec d'autres sociétés de distribution :

- Maghreb Gaz I et II, situés à Casablanca et détenus à 33% par ZIZ, 33% par Shell et 33% par Akwa Holding. La capacité d'emplissage de ces deux centres est de 136 000 tonnes métriques par an ;
- Tadla Gaz, situé à Oued Zem et détenu à 50% par Shell et 50% par Akwa Holding. La capacité d'emplissage de ce centre est de 30 000 tonnes métriques par an ;
- AB Gaz, situé à Souk El Arbâa et détenu à plus de 50% par Akwa Holding et le reste par la société ZIZ. Ce centre d'une capacité de 40 000 tonnes métriques est exploité à 75% par AFRIQUIA GAZ. Il permet de couvrir ses clients dépositaires sur un rayon de 150 à 200 km.

Le Centre d'Emplissage de Marrakech

D'autre part, AFRIQUIA GAZ détient à 100% le Centre d'Emplissage de Marrakech d'une capacité de production de 100 000 tonnes métriques par an, soit la plus élevée au Maroc. Ce centre dispose de trois unités d'emplissage :

- Une section d'emplissage de bouteilles de 3 et 6 kg d'une capacité de 6 000 bouteilles par heure ;
- Une unité d'emplissage de bouteilles de 12 kg d'une capacité de 3 000 bouteilles par heure ;
- Une unité de conditionnement des bouteilles de 35 kg.

Ces unités d'emplissage sont actuellement utilisées à 62% de leur capacité.

Le CEM comprend également des appareils servant à faire des tests hydrauliques sur les bouteilles, des cabines de peinture pour les bouteilles et des robinetteuses servant à changer les robinets défectueux.

Enfin, le CEM dispose également d'une capacité de stockage de 2000 m³ sous forme d'une sphère pour le butane, et d'un réservoir tampon de 150 m³. La capacité de propane s'élève quant à elle à 300 m³ sous forme de deux cigares.

Le stockage de GPL en vrac

AFRIQUIA GAZ dispose de deux centres de stockage pour ses importations :

- Somas, situé à Mohammédia et détenu par toutes les sociétés de distribution du marché, à hauteur de leur part de marché le jour de la privatisation de cette société. Il dispose d'une capacité de 120 000 tonnes de GPL, soit un mois de consommation nationale, et des infrastructures nécessaires à la réception de navires ;
- Stogaz, situé à Mohammédia et créé en joint venture entre AFRIQUIA GAZ et Shell, servant à contrer les tarifs élevés pratiqués par la Samir sur le propane depuis sa libéralisation en 1996. Ce centre de stockage possède une capacité de stockage de propane de 2400 tonnes métriques. Il repose sur une technologie de construction basée sur l'immersion de deux cylindres de stockage, en forme de cigares, dans un bassin d'eau, permettant de limiter la fuite de gaz en cas d'incident. Le montant de cet investissement a été contenu grâce à la préexistence sur le site de pipelines reliant le centre de stockage au port de Mohammédia.

Le stockage de GPL conditionné

AFRIQUIA GAZ dispose de 3 dépôts de stockage de bouteilles de butane et de propane :

- Un dépôt situé à Anza, comprenant un hangar de 190 m² de superficie ;
- Un dépôt situé à Tanger sur une superficie de 108m² ;
- Un dépôt à El Jadida sur une superficie de 360 m².

Les approvisionnements

Les achats d'AFRIQUIA GAZ peuvent être classés en quatre catégories :

Mis en forme

Mis en forme

Les achats de matières premières

Afin de pallier à l'insuffisance du raffinage national de Gaz de Pétroles Liquéfiés, assuré par la Samir à hauteur de 30% des besoins nationaux, AFRIQUIA GAZ importe la majeure partie de ses besoins en GPL. Ces importations sont stockées au niveau de Somas pour le butane et de Stogaz pour le propane. Les principaux fournisseurs de butane et de propane sont : Vegaz France, Vitol Londres, Naftomar Grèce, Cepsa Espagne, Total France, Sonatrach. Le délai de règlement accordé ces fournisseurs à AFRIQUIA GAZ est de 60 jours.

Pour l'activité emplissage butane, AFRIQUIA GAZ procède à l'enlèvement de 50% de ses achats de matières premières auprès de Somas. AFRIQUIA GAZ, en sa qualité de repreneur en raffinerie (agrémentée par le ministère de l'énergie pour des raisons de sécurité), récupère le reste de ses besoins en butane auprès de la Samir. Les délai de règlement accordé par la Samir aux sociétés de distribution est de 20 jours. Les volumes enlevés auprès de la Samir sont acheminés vers le Centre d'Emplissage de Marrakech. La propane est, quant à lui, fourni à hauteur des deux tiers par la Samir et d'un tiers auprès de Stogaz.

Pour l'activité distribution de GPL conditionné, l'emplissage des bouteilles de butane se fait à hauteur de 42,7% auprès du Centre Emplisseur de Marrakech, 49% auprès des centres

emplisseurs dans lesquels Akwa Holding détient une participation et 8% auprès d'autres centres emplisseurs. Les centres emplisseurs accordent un délai de règlement variant de 30 à 60 jours.

Les achats de matériels

Afrikaia Logistique centralise l'ensemble des achats de matériels d'AFRIQUIA GAZ.

Les achats de bouteilles et de citernes

La société Technogaz, implantée à El Jadida et filiale à 50% d'Akwa Holding et à 50% de ZIZ, fournit les bouteilles de 3, 6 et 12 kg à AFRIQUIA GAZ et entretient les bouteilles de 3, 6, 12 et 35 kg. Sa capacité de production est de 600 000 bouteilles par an. Depuis 1998, Technogaz est certifiée ISO 9002.

Les fournisseurs de moyens administratif et logistique

La philosophie menée au sein d'Akwa Group qui consiste à « regrouper les compétences et séparer les métiers » fait qu'AFRIQUIA GAZ sous-traite ses activités de support aux sociétés de moyens du groupe, à savoir, Akwa Holding, Tafraouti SA, Afrikaia Management et Afrikaia Logistique. Des contrats de gestion, bien définis, régissent la relation commerciale entre AFRIQUIA GAZ et ces sociétés de moyens.

La facturation d'Akwa Holding est établie selon une clé de répartition des charges, comprenant principalement les salaires et les loyers de la holding. Celle d'Afrikaia management est basée sur une estimation du temps passé, par chaque service de la société, au service d'AFRIQUIA GAZ. Afrikaia Logistique facture le kilomètre parcouru, celui-ci étant inférieur au prix de l'ONT (décote de près de 30%). La location de l'espace bureau utilisé par AFRIQUIA GAZ est facturée par Tafraouti SA au prorata du mètre carré utilisé, à un prix inférieur à celui du marché.

Le contrôle qualité

Pour assurer le contrôle qualité des bouteilles qu'elle remplit, la société dispose de bancs d'épreuves sur le site de Marrakech. Ces appareils servent à effectuer des tests hydrauliques sur les bouteilles de GPL, consistant à la mise à l'épreuve des bouteilles de butane et de propane à des conditions de pression supérieures (respectivement 15 bars et 30 bars) aux normes requises par le ministère de l'énergie (2 bars pour les bouteilles de GPL). Les bouteilles sont ensuite bloquées chez les dépositaires tous les cinq ans tout au long de leur durée de vie réglementaire (25 ans) afin de subir des tests hydrauliques par des organismes affiliés au ministère de l'énergie.

Les procédures de sécurité

Les mesures de sécurité mises en place par la société sont d'ordre préventif et curatif. Une couverture adéquate des risques industriels par des polices d'assurance spécialisées vient compléter le dispositif.

Les mesures curatives reposent sur l'équipement de sécurité adéquat dont dispose chacun des sites de production. Cet équipement composé entre autre d'extincteurs CO2 et azote, de circuit anti-incendie permet d'appréhender tout risque d'anomalie.

Les mesures préventives reposent, quant à elles, sur un travail régulier d'amélioration des process, d'information, de sensibilisation et de responsabilisation, à travers :

- Un pari sur la technologie de pointe dans la construction des installations et dans les procédés de fabrication et leur contrôle dans les centres d'emplissage et de stockage;
- La sensibilisation des utilisateurs finaux aux risques inhérents à l'utilisation des gaz à travers des spots télévisés ;
- La responsabilisation de chaque salarié et en premier lieu des chefs de sites ainsi que du directeur technique, qui sont responsables de la sécurité et veillent au respect des procédures.

Enfin, la société a contracté différentes polices d'assurance pour couvrir sa responsabilité vis-à-vis des risques liés à une manipulation dangereuse des bouteilles de GPL.

Supprimé : ¶

La logistique

Supprimé : ¶

Supprimé : ¶

Le transport est organisé en deux phases distinctes :

- les matières premières GPL sont transportées dans des camions citernes, de la Samir ou des centres de stockage vers le Centre d'Emplissage de Marrakech ou vers les clients GPL vrac,
- les bouteilles sont transportées vers les clients dépositaires GPL conditionné situés au-delà d'un rayon de 100 à 150 km des centres emplisseurs détenus partiellement ou totalement par AFRIQUIA GAZ.

Afin de minimiser les coûts de transport, et d'assurer une répartition optimisée des stocks, l'organisation de la distribution est assurée par Afriquia Logistique, filiale d'Akwa Group spécialisée dans le transport, qui a repris en 1994, la gestion des véhicules appartenant à AFRIQUIA GAZ. Elle facture ses prestations en fonction du volume transporté.

La flotte d'AFRIQUIA GAZ est constituée de 11 camions citernes, de 10 camions plateaux et une dizaine de véhicules légers.

Les investissements prévisionnels

Sur les 4 prochaines années, AFRIQUIA GAZ compte investir une enveloppe globale de 236,4 MDh dans les projets suivants :

Projets en KDh	2002	2003	2004	2005
Emplissage	1 000	1 500	2 000	1 700
Conditionné	50 000	50 000	52 000	52 000
Vrac	6 000	6 000	6 200	6 000
Total	57 000	57 500	60 200	59 700

Les investissements relatifs à l'activité Emplissage correspondent essentiellement à des investissements d'entretien et de maintenance ; les investissements de l'activité Conditionné concernent l'achat de bouteilles et ceux de l'activité Vrac correspondent à l'acquisition de nouvelles citernes. Les investissements des activités Conditionné et Vrac comprennent également des acquisitions de véhicules de transport de GPL.

- Mis en forme
- Mis en forme
- Mis en forme
- Mis en forme
- Mis en forme
- Mis en forme
- Mis en forme
- Mis en forme
- Mis en forme
- Mis en forme

Les ressources humaines

Supprimé : ¶

Les effectifs

AFRIQUIA GAZ compte 107 salariés au 31 décembre 2001. La répartition fonctionnelle des effectifs se présente comme suit :

	1999	2000	2001
Cadres supérieurs (1)	5	5	5
Cadres	7	8	8
Employés / Ouvriers	87	84	94
Total	99	97	107

(1) les cadres supérieurs ne comprennent pas ceux des sociétés de moyens (Akwa, holding, Afriquia Management et Afriquia Logistique)

Les effectifs augmentent en 2001 suite à l'embauche de commerciaux, pour le renforcement de l'action commerciale régionale de l'entreprise.

La formation et l'encadrement

La nécessité de mobilisation de toutes les compétences actuelles et potentielles pour accompagner le développement d'AFRIQUIA GAZ a imposé de mettre en place des outils de management des ressources humaines ciblés.

En effet, un plan de formation annuel a été mis en place. Il repose sur trois axes :

- La formation perfectionnement pour le développement des compétences ;
- La formation qualité pour améliorer les standards de qualité au sein de l'entreprise ;
- La mise à niveau technologique et managériale.

D'autre part, un système d'appréciation et de rétribution des performances a été mis en place dès 1998. Il consiste en l'identification d'objectifs et d'indicateurs de performance en début d'année, et en l'évaluation de l'atteinte de ces objectifs en fin d'année. Ce système permet une clarification des rôles et attributions, une émulation au sein des équipes ainsi que l'adhésion aux objectifs de l'entreprise.

Enfin, le politique de rémunération adoptée, intégrant une rémunération par objectif et une prime de fin d'année en fonction des résultats obtenus, permet d'améliorer le dynamisme des salariés.

Le système d'information et de gestion

Supprimé : ¶

Supprimé : ¶

Le système informatique

A l'origine, l'informatique d'AFRIQUIA GAZ est gérée de façon centralisée par les informaticiens du Groupe, sur la base d'outils développés en interne depuis 1978. Le manque d'intégration et d'évolutivité de ce système conduisent à son abandon en 1996, et à son remplacement par un progiciel intégré regroupant l'ensemble des fonctions. Les volets comptables, financiers, commerciales et de gestion de production sont aujourd'hui opérationnels. Depuis janvier 1999, les modules de suivi des ventes, des achats et des stocks sont intégrés dans ce système.

Le progiciel retenu est un produit américain, JD Edwards, installé sur un système IBM AS 400. La dernière version de ce progiciel offre une architecture ouverte permettant des interfaces avec Unix ou Windows NT, ouvrant ainsi la voie à une organisation plus décentralisée.

En sus de l'installation de ce progiciel intégré, les équipes informatiques d'Afriquia Management ont développé et mis à la disposition d'AFRIQUIA GAZ, et des autres filiales d'Akwa Group, un outil d'aide à la décision qui permet d'accéder au stock d'informations comptables, financières et commerciales à travers des requêtes simplifiées utilisant la technologie intranet. Cet outil, dénommé « Afriware », permet d'améliorer substantiellement la qualité du reporting, et assure un meilleur accès à l'information nécessaire à chaque niveau.

Pour accompagner le fonctionnement du module intégré de suivi commercial et de production, un réseau de lignes spécialisées avec les sites de production, et les dépositaires, est mis en place pour l'actualisation quotidienne des données relatives à la commercialisation et à la production.

Organisation comptable et financière

L'organisation comptable et financière de la société s'insère dans le dispositif mis en place au niveau du Groupe, et repose sur une prise en charge des différentes fonctions par les équipes d'Afriquia Management.

Dans la pratique, les outils informatiques et procédures sont mis à la disposition de la société par Afriquia Management. Les équipes opérationnelles d'AFRIQUIA GAZ saisissent les données comptables et financières. Celles-ci sont ensuite retraitées par Afriquia Management, qui les communique pour information et suivi aux différents responsables d'AFRIQUIA GAZ puis du Groupe. A cet effet, la cellule financière et de gestion d'AFRIQUIA GAZ coordonne et suit toutes les opérations administratives et financières de la société (recouvrement, suivi des contentieux, élaborations des prix de revient des produits...), coordonne les relations entre la société et les sociétés de moyens pour toutes les opérations liées à la gestion de l'entreprise, et avec la Direction Administrative et Financière d'Akwa Holding pour toutes les opérations de financement et de refinancement. Cette cellule n'assure pas la gestion des stocks qui est déléguée auprès d'Afriquia Management et des commandes clients qui est assurée par la Direction Commerciale d'AFRIQUIA GAZ.

- Mis en forme
- Mis en forme
- Mis en forme
- Mis en forme
- Mis en forme
- Mis en forme
- Mis en forme

La gestion de trésorerie est une des fonctions qui bénéficie le plus de la centralisation. En effet, elle offre l'avantage de faire profiter la société de la capacité de négociation et du poids du Groupe vis-à-vis des banques.

PARTIE IV

-=-

ACTIVITE, MARCHE ET CONCURRENCE

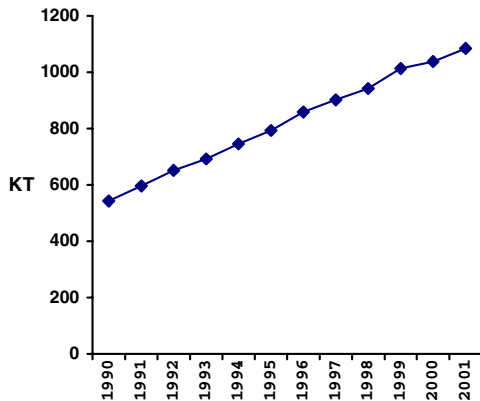
**LE MARCHE MAROCAIN DES GAZ DE PETROLE LIQUEFIES
LE POSITIONNEMENT D'AFRIQUIA GAZ**

LE MARCHE MAROCAIN DES GPL

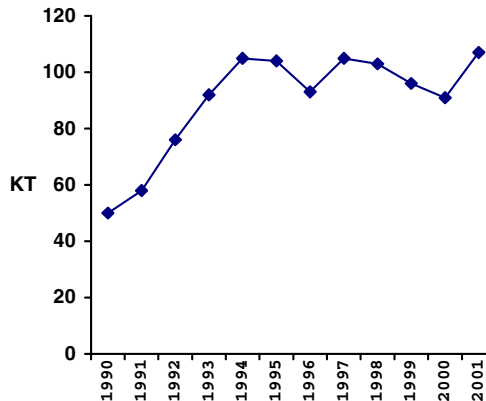
-=-

Historique du marché de la consommation de Gaz de Pétrole Liquéfiés (GPL)

Evolution de la consommation de butane entre 1990 et 2001



Evolution de la consommation de propane entre 1990 et 2001



Source : Ministère de l'Energie

Les ventes de GPL ont marqué une progression importante ces 20 dernières années : près de 7,5% par an en moyenne sur la période 1980-1990 et près de 6,2% sur la période 1991-2001.

Le butane est utilisé pour le chauffage, la cuisine et l'éclairage en milieu urbain et rural. La croissance de la consommation de ce produit de base a été fortement liée jusqu'ici à la croissance du nombre de ménages et à la sous-électrification du Maroc rural.

La consommation de propane est liée à la croissance économique (notamment des industries céramiques, métallurgiques et agro-alimentaires) et bénéficie jusqu'en 1995 de mesures d'encouragement de la part de l'Etat. En 1995, le prix du propane est libéralisé, ce qui occasionne une baisse de la consommation de 10% entre 1995 et 1996. Du fait du renchérissement des prix sur les marchés internationaux, une tendance baissière est constatée entre 1997 et 2001. Cependant, la hausse enregistrée en 2001 du cours à l'international du butane, a mené les industries consommatrices de GPL à opter pour le propane, dont la valeur énergétique est supérieure à celle du butane, pour leur consommation énergétique. Ainsi, la consommation nationale de propane est passée de 92 197 tonnes en 2000 à 107 984 tonnes en 2001, soit une progression de 17,1% contre une progression de 4,6% de la consommation nationale pour le butane, puisqu'elle est passée de 1 037 553 tonnes en 2000 à 1 085 400 tonnes en 2001.

L'approvisionnement en GPL est essentiellement assuré par des importations (à hauteur de 80% pour le butane et de 50% pour le propane en 2000), le solde étant couvert par la production locale dans les raffineries Samir

En tonnes	1999	%	2000	%	2001	%
Propane importé	40 183	41,7%	47 076	50,5%	64 438	56,2%
Propane raffiné par Samir	56 144	58,3%	46 160	49,5%	50 200	43,8%
Total	96 327	100,0%	93 236	100,0%	114 638	100,0%
Butane importé	754 887	78,0%	819 934	80,8%	867 554	81,2%
Butane raffiné par Samir	213 423	22,0%	195 178	19,2%	201 000	18,8%
Total	968 310	100,0%	1 015 112	100,0%	1 068 554	100,0%

Source : Statistiques du Groupement des Pétroliers du Maroc (GPM)

Segmentation du marché de GPL

Le marché des Gaz de Pétrole Liquéfiés est segmenté en trois activités principales :

- L'emplissage ;
- La distribution de GPL sous forme conditionnée ;
- La distribution de GPL en vrac.

L'activité emplissage

Cette activité consiste en l'emplissage de bouteilles et de camions de GPL. Ce secteur regroupe 30 centres emplisseurs.

L'activité nationale d'emplissage a connu l'évolution suivante entre 1999 et 2001 :

En tonnes	1999	2000	2001
Emplissage	978 314	1 009 006	1 200 000

Source : Statistiques du Groupement des Pétroliers du Maroc (GPM)

La progression annuelle moyenne de l'activité nationale d'emplissage entre 1999 et 2001 est de 4,2%.

Société propriétaire de centres emplisseurs	Localité	Volumes 2001 en tonnes	Part de marché
---	----------	------------------------	----------------

Centres emplisseurs détenus partiellement ou totalement par Akwa Holding

Afriquia Gaz	Marrakech	61 682	5,9%
Maghreb Gaz	Ben Slimane	45 097	4,3%
AB Gaz	Souk El Arbâa	33 239	3,2%
Tadla Gaz	Oued Zem	29 117	2,8%
Total	169 135	169 135	16,1%

Autres centres emplisseurs

Salam Gaz	Skhirat, Larache, Tanger, Oujda, Nador, Fès, Sidi Kacem, Errachidia, Tétouan, Taza et Al Houceima	323 016	30,7%
Tissir Primagaz	Jorf Lasfar, Beni Mellal et Mohammédia	152 977	14,6%
Butagaz	Mohammédia, Kénitra et Safi	140 604	13,4%
Gazafric	Agadir et Tiznit	75 930	7,2%

Dimagaz	Bouarfa et Casablanca	42 480	4,0%
Ismailia Gaz	Meknès	40 903	3,9%
Cogegaz	Sefrou	39 317	3,7%
Gazber	Berrechid	37 816	3,6%
Ouargaz	Ouarzazate	14 239	1,4%
Atlas Sahara	Lâayoune	14 207	1,4%
Total		881 449	83,9%

Source : Ministère de l'énergie et des mines

La part de marché la plus importante revient à Salamgaz, filiale de Samir, avec 30,7% du marché d'emplissage, suivi à hauteur de 16,1% de part de marché par Akwa Group. Le Centre Emplisseur de Marrakech, avec une production de 61 682 tonnes en 2001, reste le premier Centre Emplisseur du pays, couvrant 5,9% du total national rempli.

La distribution de GPL conditionné (butane 3 kg, 6 kg, 12 kg et propane 35 kg)

Cette activité consiste en la distribution de Gaz de Pétroles Liquéfiés dans des bouteilles de 3, 6 et 12 kg pour le butane et de 35 kg pour le propane.

La distribution de GPL conditionné a évolué entre 1999 et 2001 comme suit :

En tonnes	1999	%	2000	%	2001	%
Butane	978 314	98,8%	997 612	98,9%	1 050 046	98,9%
Propane	12 104	1,2%	11 394	1,1%	11 368	1,1%
Total	990 418	100,0%	1 009 006	100,0%	1 061 414	100,0%

Source : Statistiques du Groupement des Pétroliers du Maroc (GPM)

La distribution de GPL conditionné a connu une progression annuelle moyenne de 3,5% entre 1999 et 2001, avec une progression annuelle moyenne de 3,6% pour le butane conditionné et une baisse de -3,1% par an en moyenne pour le propane conditionné. Le taux de pénétration du GPL conditionné est de 99% en 2001.

Le butane représente en 2001 98,9% de la distribution sous forme conditionnée. Considéré comme un substituant du pétrole lampant et du bois de feu, il est largement utilisé par les ménages pour la cuisine, le chauffage de l'eau et l'éclairage aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Le propane conditionné représente quant à lui 1,1% du marché national du conditionné pour des applications principalement artisanales (restauration, soudage, ...). La faible pénétration du marché par le propane conditionné s'explique par son prix élevé par rapport à celui du butane, qui est, quant à lui, fixé et subventionné par l'Etat, même si le propane possède une valeur énergétique supérieure à celle du butane.

La distribution de GPL sous forme conditionnée est assurée par près d'une vingtaine de distributeurs. Parmi les principaux distributeurs, Tissir Primagaz est détenu par des capitaux étrangers et marocains, Shell et Total sont détenus par des compagnies pétrolières internationales, Afriquia Gaz et Ziz étant détenus par des capitaux marocains. Ces 5 entreprises couvrent 76,1% des ventes de GPL conditionné en 2001.

L'évolution des parts de marché sur ce segment depuis 1999 se présente comme suit :

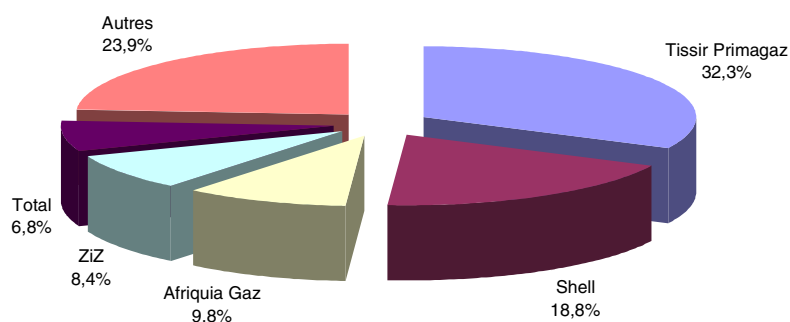
Société	1999	2000	2001
Projet de Note d'Information Strictement Confidentiel		40	29/06/04

	Tonnage	PdM	Tonnage	Evo. %	PdM	Tonnage	Evo. %	PdM
	e		e			e		
Tissir Primagaz	327 480	33,1%	334 811	2,2%	33,2%	343 290	2,5%	32,3%
Shell	198 339	20,0%	192 441	-3,0%	19,1%	199 293	3,6%	18,8%
Afriquia Gaz	93 914	9,5%	97 205	3,5%	9,6%	103 623	6,6%	9,8%
Ziz	72 933	7,4%	79 541	9,1%	7,9%	89 486	12,5%	8,4%
Total Maroc	66 615	6,7%	67 197	0,9%	6,7%	71 908	7,0%	6,8%
SDBP	42 820	4,3%	42 573	-0,6%	4,2%	49 487	16,2%	4,7%
Autres	188 291	19,0%	195 240	3,7%	19,3%	204 284	4,6%	19,2%
TOTAL	990 392	100,0%	1 009 008	1,9%	100,0%	1 061 371	5,2%	100,0%

Source : Statistiques du Groupement des Pétroliers du Maroc (GPM)

Afriquia Gaz voit le volume de ses ventes de GPL conditionné passer de 93,9 kilotonnes en 1999 à 103,6 kilotonnes en 2001, soit une progression annuelle moyenne de 5,0% sur la période 1999-2001, contre 2,4% pour Tissir Primagaz et 0,2% pour Shell. Sa part de marché passe de 9,5% en 1999 à 9,8% en 2001. La société de distribution Ziz connaît les plus fortes progressions sur la période puisqu'elle voit sa part de marché sur les GPL conditionnés passer de 7,4% en 1999 à 8,4% en 2001.

Parts de Marché sur l'activité GPL conditionné en 2001



Suite à la fusion de Tissir Gaz et de Primagaz en 2001, Afriquia Gaz consolide sa 3^{ème} position. Ainsi, la part de marché d'Afriquia Gaz est de 9,8% en 2001, contre 32,3% pour Tissir Primagaz et 18,8% pour Shell.

La distribution de GPL vrac

La distribution de GPL vrac a évolué entre 1999 et 2001 comme suit :

En tonnes	1999	%	2000	%	2001	%
Propane	83 670	71,1%	80 803	66,9%	96 616	73,2%
Butane	34 040	28,9%	39 941	33,1%	35 354	26,8%
Total	117 710	100,0%	120 744	100,0%	131 970	100,0%

Source : Statistiques du Groupement des pétroliers du Maroc (GPM)

La distribution de GPL vrac a connu une progression annuelle moyenne de 5,9% entre 1999 et 2001, avec une progression annuelle moyenne de 7,5% pour le propane et une hausse de 1,9% par an en moyenne pour le butane. Cette progression s'explique par la remontée du cours à l'international du butane en 2001 qui a mené les industriels à opter pour le propane pour leur consommation énergétique en 2001. En effet, le propane en vrac croît de 19,5% entre 2000 et 2001, contre une baisse de 11,5% pour le butane sur la même période.

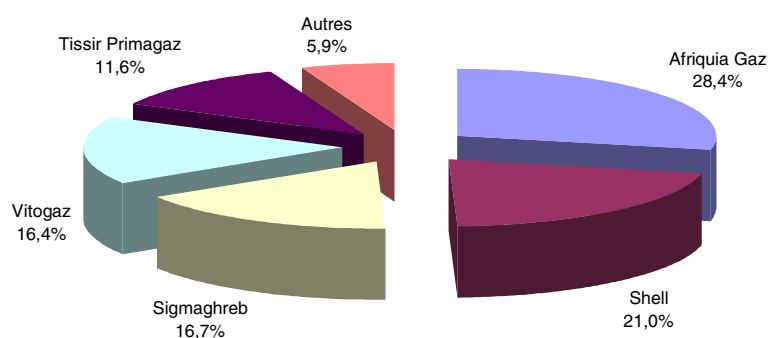
Essentiellement utilisé en industrie (céramistes, métallurgistes, agroalimentaire, textiles,...) et dans le secteur du tourisme, le propane représente ainsi 73,2% du total des ventes de GPL en vrac en 2001. Il présente des qualités intrinsèques qui le différencient des autres produits énergétiques tels que le fuel et le gasoil puisqu'il est très peu polluant (combustion à 100%) et qu'il détient un pouvoir calorifique élevé.

La distribution du GPL vrac est assurée par 5 intervenants principaux qui réalisent près de 94,1% des ventes nationales de GPL en vrac. L'évolution des parts de marché du GPL vrac se présente comme suit :

Société	1999		2000			2001		
	Tonnage	PdM	Tonnage	Evo. %	PdM	Tonnage	Evo. %	PdM
Afriquia Gaz	29 330	24,9%	37 562	28,1%	31,1%	37 493	-0,2%	28,4%
Shell	44 611	37,9%	40 430	-9,4%	33,5%	27 655	-31,6%	21,0%
Sigmaghreb	25 567	21,7%	20 773	-18,8%	17,2%	22 095	6,4%	16,7%
Vitogaz						21 660	100,0%	16,4%
Tissir Primagaz	15 126	12,9%	15 553	2,8%	12,9%	15 322	-1,5%	11,6%
Autres	3 076	2,6%	6 426	108,9%	5,3%	7 745	20,5%	5,9%
TOTAL	117 710	100,0%	120 744	2,6%	100,0%	131 970	9,3%	100,0%

Afriquia Gaz connaît sur la période 1999-2001 les plus fortes croissances des volumes de ventes de GPL vrac puisqu'ils passent de 29 330 tonnes en 1999 à 37 493 tonnes en 2001, soit une progression annuelle moyenne de 13,1%. Cette progression s'explique par une agressivité accrue sur ce segment d'activité dès 1999, en prévision de l'entrée de Vitogaz sur le marché en 2001. En effet, l'installation de la filiale de Vitogaz France, en partenariat avec des céramistes locaux, à Jorf Lasfar, a remodelé le paysage du marché marocain de GPL vrac en 2001. Les ventes de Shell Maroc ont été les plus touchées par l'entrée de ce nouveau concurrent puisqu'elles ont diminué de 31,6% en 2001, contre une baisse contenue de 0,2% des ventes de GPL vrac d'Afriquia Gaz et une baisse de 1,5% pour Tissir Primagaz sur la même période. Sigmaghreb, filiale de la Société de Distribution de Butane et de Propane, est la seule société à ne pas être affectée par ce nouvel entrant puisque ses ventes de GPL vrac progressent de 6,4% entre 2000 et 2001.

Parts de Marché sur l'activité GPL vrac en 2001



Source : Statistiques du ministère de l'Énergie ⁴

En terme de parts de marché, Shell reste la plus affectée par l'entrée de Vitogaz puisque sa part de marché passe de 33,5% en 2000 à 21,0% en 2001, soit une baisse de 12,5 points correspondant à la perte de plusieurs clients céramistes qui ont transféré leurs activités chez Vitogaz. Sigmaghreb et Tissir Primagaz voient également leurs parts de marché diminuer respectivement de 0,5 point et de 1,3 point. Pour Afrikaia Gaz, même si elle perd 2,7 points entre 2000 et 2001, l'entrée de ce nouveau concurrent lui permet de se hisser en première position sur le segment d'activité GPL vrac. Parmi les autres sociétés de distribution de GPL en vrac, Total Maroc améliore sa présence sur ce segment d'activité sur la période étudiée, puisque sa part de marché passe de 1,5% en 1999 à 5,3% en 2001.

⁴ Pour la distribution du GPL propane vrac, les statistiques disponibles sont celles du Ministère de l'énergie. Néanmoins, ces statistiques ne recensent pas tous les intervenants du marché.

Perspectives d'évolution du marché

Les perspectives d'évolution de la consommation nationale de Gaz de Pétrole Liquéfiés reposent principalement sur :

- La croissance démographique et l'augmentation du nombre de ménages ;
- L'accélération du développement économique avec l'amélioration du niveau de vie des ménages impliquant la généralisation de l'utilisation des GPL dans les foyers ;
- L'augmentation des marges sur ventes de butane. En effet, les marges sur ventes de butane, fixées par l'Etat, sont appelées à augmenter à court terme suite aux revendications présentées par les sociétés de distribution, auprès du gouvernement, avec l'appui d'une étude réalisée par Ernst & Young sur la faiblesse de la rentabilité des sociétés de distribution ;
- L'intensification des regroupements dans des conditions de saturation du marché, dont le but est de réaliser des économies d'échelle et d'optimiser l'implantation géographique des principaux acteurs. En effet, le phénomène de concentration, enclenché par la fusion Tissir Gaz-Primagaz, risque de s'accélérer avec l'acquisition des sociétés de distribution régionales par les sociétés de taille supérieure ;
- Des applications innovantes sont régulièrement testées et proposées par les producteurs de GPL aux différents opérateurs économiques. L'utilisation la plus palpable est la généralisation des véhicules de transport utilisant les GPL comme combustibles (voitures, camions, autocars, ...). Toutefois, le développement de cette application est conditionné par la volonté de l'Etat d'encourager le développement des sources d'énergie peu polluantes.

LE POSITIONNEMENT D'AFRIQUIA GAZ

-=-

Remarque préliminaire :

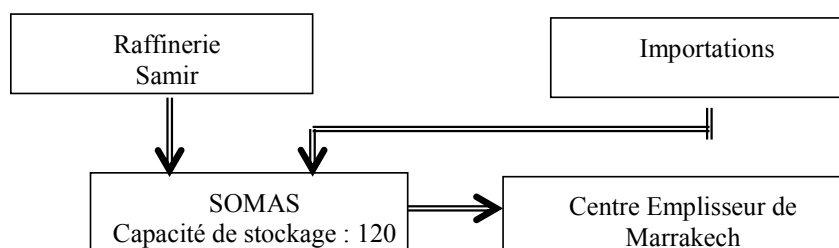
Les ventes d'AFRIQUIA GAZ étant réalisées principalement sur des produits dont les marges sont fixées par l'Etat, il est plus approprié de considérer le tonnage et les volumes vendus au lieu du chiffre d'affaires pour l'analyse de l'activité de l'entreprise.

AFRIQUIA GAZ opère sur les 3 segments du marché marocain des Gaz de Pétrole liquéfiés :

- L'emplissage des bouteilles de GPL ;
- La distribution de GPL conditionnés ;
- La distribution de GPL en vrac.

L'emplissage

L'activité emplissage d'AFRIQUIA GAZ peut être schématisée comme suit :



⇒ Flux de GPL Vrac

L'activité emplissage

Les ventes liées à l'activité d'emplissage ont évolué comme suit :

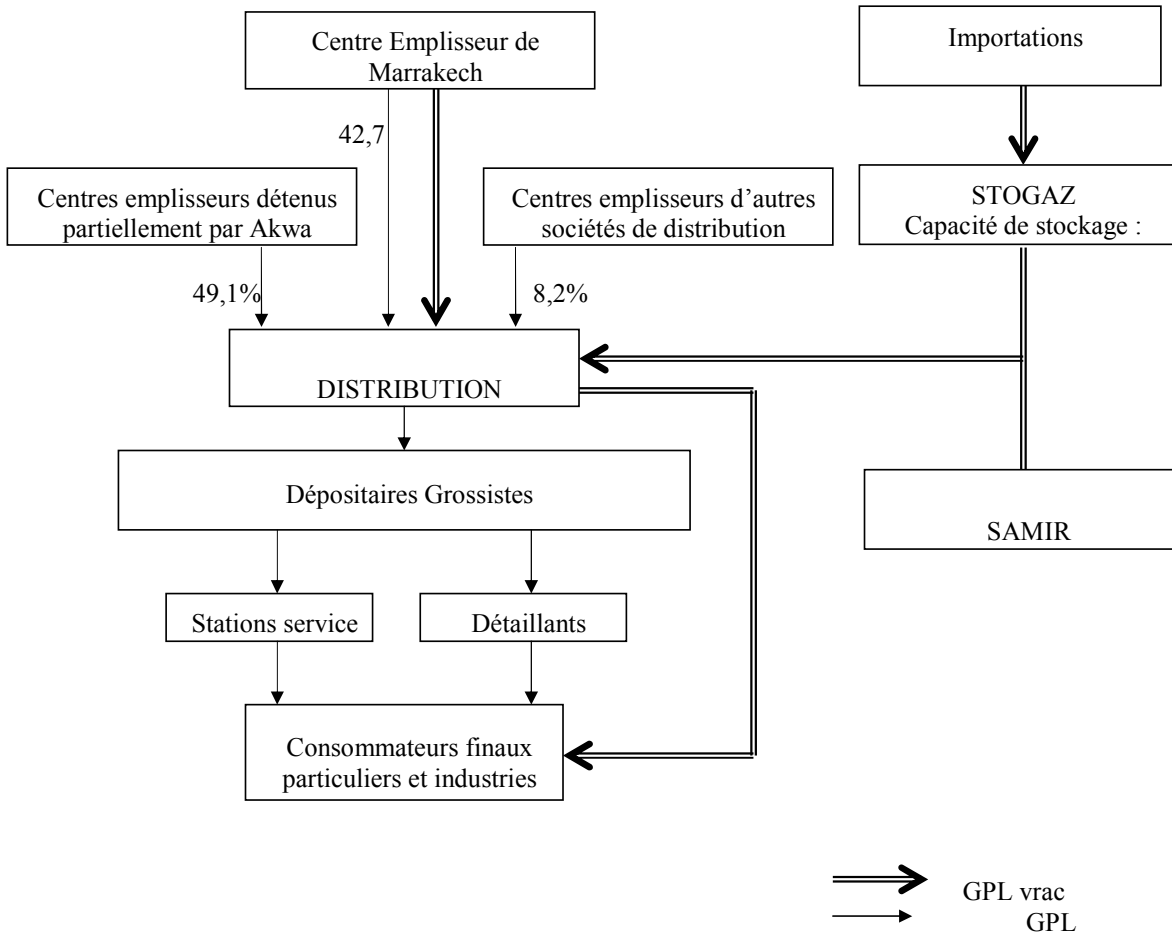
	1999	2000	Evo. %	2001	Evo. %
En tonnes	60 599	59 498	-1,8%	61 682	3,7%
En KDh	70 036	101 061	44,3%	79 669	-21,2%

Les ventes sont réalisées au niveau du Centre Emplisseur de Marrakech. AFRIQUIA GAZ intervient pour 72% des enlèvements, les 28% restants étant enlevés par les autres sociétés de distribution couvrant la région du Tensift.

Le tonnage vendu passe de 59 498 tonnes en 2000 à 61 682 tonnes en 2001, soit une progression de 3,7%, tandis que le chiffre d'affaires baisse de 21,2% sur la même période du fait de la baisse des cours de GPL à l'international. Cette activité participe à hauteur de 30% des volumes commercialisés et de 15% du chiffre d'affaires d'AFRIQUIA GAZ.

La distribution

L'activité distribution d'AFRIQUIA GAZ peut être schématisée comme suit :



conditionné

L'activité distribution de GPL conditionné

Les tonnages vendus des différents produits conditionnés se présentent comme suit :

En tonnes	1999	2000	Evo. %	2001	Evo. %
Butane					
3kg	23 327	22 948	-1,6%	23 331	1,7%
6kg	2 702	4 114	52,3%	6 559	59,4%
12kg	65 712	68 099	3,6%	71 734	5,3%
Propane					
35kg	2 063	1 936	6,2%	1 964	1,4%
Total conditionné	93 804	97 097	3,5%	103 588	6,7%

La distribution de GPL conditionné a représenté 103 588 tonnes en 2001, soit 73,4% de la distribution totale de GPL dont 101 624 tonnes de butane, soit 98,1% des volumes vendus de GPL conditionné, et 1 964 tonnes pour le propane conditionné. Les volumes vendus de GPL conditionné progressent de 3,5% entre 1999 et 2000, contre 6,7% entre 2000 et 2001, du fait de l'amélioration de la situation économique du Royaume, avec un taux de croissance du Produit Intérieur Brut de 6,5% en 2001 contre 0,9% en 2000.

Le butane 3 kg représente en 2001 23 331 tonnes, soit 22,5% du GPL conditionné, contre 71 734 tonnes pour le butane 12 kg, soit 69,2% du GPL conditionné, le reste étant constitué de butane 6 kg, à hauteur de 6 559 tonnes, et de propane 35 kg, à hauteur de 1 964 tonnes. Les ventes de butane 6 kg connaissent une progression supérieure à 50% par an sur la période 1999 - 2001.

42,7% des bouteilles vendues de GPL conditionné sont emplies au CEM, 49,1% dans les centres emplisseurs du groupe (Maghreb Gaz I à Lassilat, Maghreb Gaz II à Benslimane, Tadla Gaz à Oued Zem et AB Gaz à Souk El Arbâa) et 8,2% dans les centres emplisseurs des autres sociétés de distribution.

La clientèle de l'activité distribution de GPL conditionné est composée à 99% de dépositaires. En 2001, leur nombre est de 59. Les dépositaires les plus importants sont livrés à partir du CEM et autres emplisseurs du groupe. Les autres s'approvisionnent par leurs propres moyens dans les centres de confrères en présentant les bons de commande AFRIQUIA GAZ. Ces clients dépositaires règlent principalement au comptant même si AFRIQUIA GAZ entretient avec eux une relation commerciale moyenne d'au moins 15 années. Toutefois, AFRIQUIA GAZ accorde à ses clients les plus importants des délais de paiement pouvant aller jusqu'à 45 jours. Les relations entre AFRIQUIA GAZ et ses dépositaires sont régies par des contrats établis sur une durée de 10 ans renouvelables par tacite reconduction.

AFRIQUIA GAZ possède un parc de bouteilles de différents types estimé à ce jour à 2,4 millions de récipients, évoluant comme suit :

	1999	2000	2001
Nombre de bouteilles	1 972 948	2 182 645	2 434 551

Le taux de rotation des bouteilles est le plus élevé pour les bouteilles de 3 kg et de 12 kg. Ces bouteilles sont consignées auprès des clients, c-à-d, AFRIQUIA GAZ perçoit auprès de ses clients de GPL conditionné des montants en échange desquels elle met des bouteilles à leur disposition.

AFRIQUIA GAZ se différencie par rapport à la concurrence en nouant des relations étroites avec les dépositaires de longue durée, au même titre que des livraisons rapides, un service régulier et une disponibilité. A cet effet, le taux de vétusté (Amortissement cumulé/Valeur brute) des bouteilles AFRIQUIA GAZ s'établit au 31 décembre 2001 à 27,2%.

La distribution de GPL Vrac

Les tonnages vendus de GPL vrac se présentent comme suit :

	1999	2000	Evo. %	2001	Evo. %
Ventes en tonnes	29 330	37 562	28,1%	37 493	-0,2%

La distribution du GPL vrac a présenté 37 493 tonnes en 2001, soit 26,5% de la distribution totale de GPL, dont 26 984 tonnes de propane, soit 72,0% du tonnage de GPL vrac vendu contre 28,0% pour le butane.

L'activité distribution de GPL vrac d'AFRIQUIA GAZ consiste en :

- l'installation chez les clients de citernes fixes de différentes capacités allant de 1 à 150 m3 dont AFRIQUIA GAZ assure la pose, l'entretien et la maintenance ;
- la livraison de GPL en vrac enlevés par les camions citernes d'AFRIQUIA GAZ à partir de la Samir, de Maghreb Gaz, de Stogaz et du CEM.

AFRIQUIA GAZ optimise la distribution vrac en axant ses efforts sur un service régulier, des livraisons rapides, un suivi, un entretien et une mise en service rapide du matériel. Cette qualité de service est renforcée par la filialisation de l'activité transport et entretien au niveau d'Akwa Group.

La clientèle de GPL vrac d'AFRIQUIA GAZ comprend principalement des industries céramiques, métallurgiques, ou agro-alimentaires qui absorbent 34 493 tonnes de GPL vrac en 2001, soit 92,0% des livraisons de GPL en vrac. La distribution de GPL vrac est effectuée auprès de 250 clients dont 7 (principalement des céramistes) représentent 80% du tonnage total de GPL vrac vendu par AFRIQUIA GAZ. Ces clients sont d'anciens clients, solvables, et avec lesquels une relation commerciale d'au moins 7 années a été développée et entretenue. Le délai de paiement accordé à cette clientèle varie de 60 à 90 jours. AFRIQUIA GAZ détient des créances douteuses pour un montant de 4 MDh en 2001, provenant principalement de l'activité GPL vrac.

La politique marketing

La communication externe est gérée par la direction marketing au niveau de la holding, de manière à assurer une cohérence dans les actions individuelles des filiales avec la ligne générale définie par le Groupe. La communication institutionnelle de AFRIQUIA GAZ met en avant l'implantation territoriale et l'appartenance à un groupe à rayonnement national.

Supprimé : ¶

Supprimé : ¶
¶
¶

PARTIE V

-=-

SITUATION FINANCIERE

PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITE

ANALYSE DES RESULTATS (1999-2001)

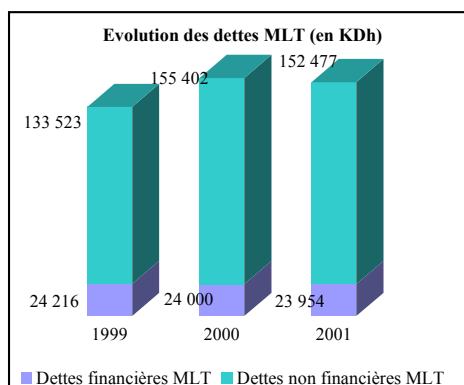
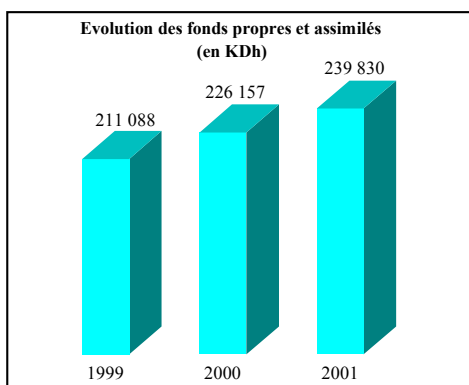
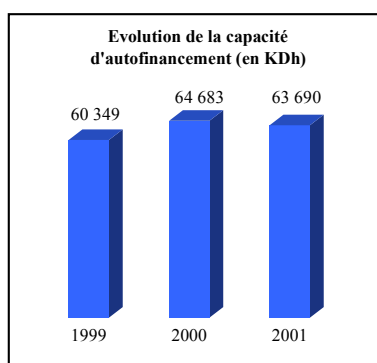
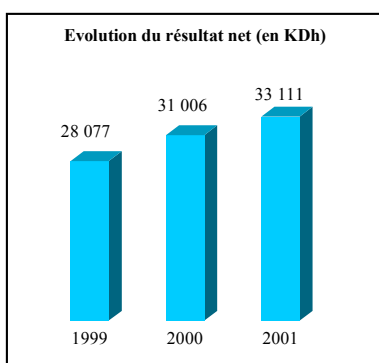
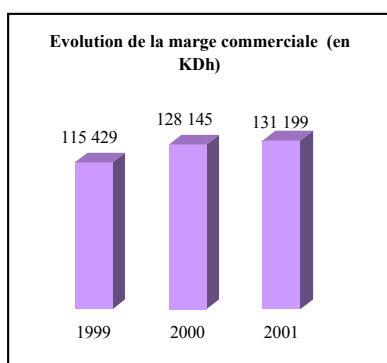
ANALYSE DU BILAN (1999-2001)

CAPACITE DE REMBOURSEMENT D'AFRIQUIA GAZ (1999-2005)

TABLEAU ET GRAPHES RESUMANT L'ACTIVITE D'AFRIQUIA GAZ (1999-2001)

-=-

<u>En K Dh</u>	1999	2000	2001
Marge commerciale	115 429	128 145	131 199
Résultat Net	28 077	31 006	33 111
Capacité d'autofinancement	60 349	64 683	63 690
Fonds propres et assimilés	211 088	226 157	239 830
Dettes financières MLT	24 216	24 000	23 954
Dettes non financières MLT	133 523	155 402	152 477



ANALYSE DES RESULTATS (1999-2001)

-=-

Analyse des états des soldes intermédiaires de gestion (SIG)

En K Dh	1999	2000	2001
Ventes de Marchandises	414 364	540 257	514 628
Achats revendus de marchandises	298 935	412 112	383 430
Marge Commerciale	115 429	128 145	131 199
Production de l'Exercice	8 120	9 203	15 396
Ventes de biens et services produits	8 120	9 203	15 396
Consommations de l'Exercice	41 401	45 197	49 941
Achats consommés de matières et fournitures	12 122	12 437	13 652
Autres charges externes	29 279	32 760	36 290
Valeur Ajoutée	82 148	92 151	96 654
Subventions d'exploitation	0	54	0
Impôts et taxes	686	885	862
Charges de personnel	8 682	8 357	9 242
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	72 781	82 963	86 549
Autres produits d'exploitation	0	0	0
Autres charges d'exploitation	380	500	1 172
Reprise d'exploitation, transferts de charges	3 823	1 502	1 602
Dotations d'exploitation	30 845	33 989	36 499
Résultat d'Exploitation	45 379	49 976	50 481
Produits financiers	855	1 369	3 185
Charges financières	9 308	8 248	10 032
Résultat Financier	- 8 453	- 6 879	- 6 847
Résultat Courant	36 926	43 097	43 634
Résultat Non Courant	- 940	1 573	5 211
Impôts sur les sociétés	7 908	13 665	15 734
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	28 077	31 006	33 111

L'examen du tableau des SIG appelle les commentaires suivants :

- La **marge commerciale** passe de 115,4 MDh en 1999 à 128,1 MDh en 2000 et à 131,2 MDh en 2001. Elle progresse de 11,0% en 2000 contre une augmentation des ventes de marchandises de 30,4%. Cette différence résulte de l'augmentation des prix des GPL en 2000, non répercutée pleinement sur les prix de vente des GPL en vrac et du propane conditionné. Le phénomène inverse est observé en 2001 puisque la marge commerciale augmente de 2,4% contre une baisse de 4,7% des ventes de marchandises. Le taux de marge commerciale passe ainsi de 27,3% du chiffre d'affaires global en 1999 à 23,3% en 2000, et à 24,7% en 2001.

En K Dh	1999	2000	Evo. %	2001	Evo. %
CA emplissage	70 036	101 061	44,3%	79 669	-21,2%
CA distribution de GPL vrac	112 573	195 368	73,5%	174 354	-10,8%
CA distribution de GPL conditionné	231 756	243 828	5,2%	260 606	6,9%
Sous total	414 364	540 257	30,4%	514 628	-4,7%
CA biens et services	8 120	9 203	13,3%	15 396	67,3%
Total	422 485	549 460	30,1%	530 025	-3,5%

- Le chiffre d'affaires total passe de 422,5 MDh en 1999 à 549,5 MDh en 2000 et à 530,0 MDh en 2001, soit une progression de 30,1% en 2000 et une baisse de 3,5% en 2001. Cette volatilité est due principalement à l'évolution des prix de reprise, qui ont connu une forte progression en 2000 suite à la flambée des cours internationaux de GPL. En effet, la variation des cours internationaux de GPL influe sur le prix de reprise réel de GPL par les centres emplisseurs auprès de la Samir, l'écart entre le prix de reprise réel et le prix de reprise fixé par le Ministère de l'Energie et des Mines (cf Annexes) étant versé par la caisse de compensation aux centres emplisseurs. La progression du chiffre d'affaires n'est cependant pas uniforme pour toutes les activités :
- Le chiffre d'affaires de la distribution de GPL conditionné passe de 231,8 MDh en 1999 à 243,8 MDh en 2000 et à 260,1 MDh en 2001, soit une progression de respectivement 5,2% et 6,9%, essentiellement due à l'évolution des volumes de GPL conditionné vendus, qui ont progressé de 3,5% en 2000 et de 6,7% en 2001. Le chiffre d'affaires de la distribution de GPL conditionné représente 49,2% du chiffre d'affaires global en 2001.
- Le chiffre d'affaires de la distribution de GPL vrac passe de 112,6 MDh en 1999 à 195,4 MDh en 2000 et à 174,3 MDh en 2001, soit une progression de 73,5% en 2000 et une baisse de 10,8% en 2001. Cette progression est liée à l'évolution des volumes de GPL vrac, qui ont progressé de 28,1% en 2000 et ont diminué de 0,2% en 2001, conjuguée à la volatilité des cours internationaux de GPL sur la période. Le chiffre d'affaires de la distribution de GPL vrac représente 32,9% du chiffre d'affaires global en 2001.
- Le chiffre d'affaires de l'activité emplissage, qui représente 15,0% du chiffre d'affaires global en 2001, évolue de la même sorte que celui de la distribution de GPL conditionné du fait de sa corrélation aux fluctuations des cours internationaux de GPL.
- Le chiffre d'affaires biens et services, passe de 8,1 MDh en 1999 à 9,2 MDh en 2000 et à 15,4 MDh en 2001. Il représente 2,9% du chiffre d'affaires global en 2001 et correspond aux services fournis à la clientèle lors de l'installation de citernes vrac ainsi qu'aux retenues de 1/10^{ème} enregistrées sur le montant des consignations.
- Sur la même période, les **autres charges externes** passent de 29,3 MDh en 1999 à 32,8 MDh en 2000 et à 36,3 MDh en 2001, soit une progression de 11,9% en 2000, et 10,8% en 2001. Ce poste comprend essentiellement les redevances de crédit-bail qui augmentent de 0,9 MDh en 2001, la réparation des bouteilles qui augmente de 1,1% MDh en 2001, ainsi que le transport qui augmente de 2,0 MDh en 2001.
- L'évolution de la **valeur ajoutée** qui passe de 82,1 MDh en 1999 à 92,1 MDh en 2000 et à 96,6 MDh en 2001, soit une progression, respectivement de 12,2% et de 4,9%, résulte de l'évolution de la marge brute totale qui augmente de 12,2% entre 1999 et 2000, et de 6,4% entre 2000 et 2001. Rapportée à la marge commerciale, la valeur ajoutée est de 71,2% en 1999, de 71,9% en 2000 et de 73,7% en 2001.
- La **subvention d'exploitation**, figurant dans les comptes au 31 décembre 2000 pour un montant de 53,9 K Dh, correspond à un remboursement par l'OFPPPT d'une formation continue assurée par la GIAC auprès des salariés de la société en 2000.

- Le poste **Impôts et taxes** passe de 0,7 MDh en 1999 à 0,9 MDh en 2000 et 2001, soit une progression de 29,0% en 2000, du fait de l'augmentation de la patente relative à l'augmentation de la surface louée durant la même année.
- Les **charges du personnel** passent de 8,7 MDh en 1999 à 8,4 MDh en 2000 et à 9,2 MDh en 2001. Ce poste baisse de 3,7% en 2000 suite aux départs en retraite enregistrés sur l'année. Rapportées à la marge commerciale, elles passent de 7,5% en 1999 à 6,5% en 2000. Cependant, suite au recrutement de commerciaux et à l'augmentation générale des salaires de 10% en septembre 2001, les charges de personnel progressent de 9,5% à fin 2001, et représentent 7,0% de la marge commerciale.
- L'**excédent brut d'exploitation** passe de 72,8 MDh en 1999 à 83,0 MDh en 2000 et 86,6 MDh en 2001. En 2000, la progression de 14,0% résulte de la hausse de la valeur ajoutée et de la maîtrise des charges salariales. En 2001, la progression de 4,23% résulte de la hausse de la valeur ajoutée atténuée par la hausse des charges de personnel. L'excédent brut d'exploitation ramené à la marge commerciale représente 63,1% en 1999, 64,7% en 2000 et 66,0% en 2001.
- Le poste **Autres charges d'exploitation** qui passe de 0,4 MDh en 1999 à 0,5 MDh en 2000 et à 1,2 MDh en 2001, comprend les jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration sauf en 2001, puisque ce poste progresse de 0,7 MDh, du fait de l'enregistrement de pertes sur créances irrécouvrables d'un montant de 671 KDh.
- Le poste **reprise d'exploitation et transfert de charges** représente les reprises sur provisions relatives aux salaires et aux congés rémunérés et à la dépréciation de l'actif circulant.
- Les **dotations aux amortissements** passent de 30,0 MDh en 1999 à 32,5 MDh en 2000 et à 34,7 MDh en 2001. Cette progression est liée aux investissements réalisés sur la période 1999 - 2001. Les **dotations aux provisions** passent de 0,8 MDh en 1999 à 1,5 MDh en 2000 et à 1,8 MDh en 2001.
- Ainsi, le **résultat d'exploitation** passe de 45,4 MDh en 1999 à 50,0 MDh en 2000 et à 50,5 MDh en 2001, soit une progression, respectivement, de 10,1% et de 1,0%. La progression entre 2000 et 2001 s'explique par la hausse de l'excédent brut d'exploitation atténuée par la hausse des autres charges d'exploitation et celle des dotations aux amortissements. Le résultat d'exploitation représente 39,3% de la marge commerciale en 1999, 39,0% en 2000 et 38,5% en 2001.
- Les produits financiers augmentent de 0,9 MDh en 1999 à 1,4 MDh en 2000 et à 3,2 MDh en 2001, soit une progression de 60,2% en 2000 et de 132,6% en 2001 du fait de la rémunération des excédents de trésorerie d'AFRIQUIA GAZ. Cette gestion de trésorerie centralisée au niveau du groupe optimise les flux entre les filiales en organisant le placement rémunéré. D'autre part, les charges financières passent de 9,3 MDh en 1999 à 8,2 MDh en 2000 et à 10,0 MDh en 2001, soit une baisse de 11,4% en 2000 du fait des reprises sur provisions sur intérêts non échus, et une progression de 21,6% résultant du gonflement du découvert bancaire. Le **résultat financier** passe ainsi de -8,4 MDh en 1999 à -6,8 MDh en 2000 et 2001, soit une hausse de 18,6% entre 1999 et 2000.
- Le **résultat non courant** passe de - 0,9 MDh en 1999 à 1,6 MDh en 2000 et à 5,2 MDh en 2001. Ce poste comprend principalement des reprises de provisions pour investissements et des provisions pour investissements. Il augmente de 3,6 MDh en 2001 du fait de l'absence de dotations aux provisions pour investissements.
- Sous l'effet conjugué de tous ces éléments, le **résultat net** passe de 28,1 MDh en 1999 à 31,0 MDh en 2000 et 33,1 MDh en 2001, soit une progression, respectivement, de 10,4% et de 6,8%. La progression en 2001 résulte principalement de la progression du résultat non courant. Le résultat net rapporté à la marge commerciale se situe à 24,3% en 1999 contre 24,2% en 2000 et 25,2% en 2001.

Analyse de la rentabilité

En KDh	1999	2000	2001
Résultat net (RN)	28 077	31 006	33 111

Fonds propres et assimilés avant distribution (FP)	211 088	226 157	239 830
ROE 1 (Return On Equity) = RN / FP	13,3%	13,7%	13,8%
ROE 2 (Return On Equity) = RN / FP moyens	17,2%	14,2%	14,2%

La croissance du résultat net en 2001 est due principalement à l'amélioration de la marge commerciale du fait de la hausse des volumes vendus et des prix de vente des produits GPL non subventionnés par l'Etat.

La rentabilité financière de la société ou retour sur fonds propres progresse de 13,3% en 1999 à 13,7% en 2000, du fait de l'augmentation du taux de distribution de dividende sur la même période, de 35,6% à 46,6%. En 2001, la rentabilité financière s'établit à 13,8% contre une moyenne de 9,8% pour les sociétés industrielles de capitalisation comparable cotées à la Bourse des Valeurs de Casablanca.

Politique de distribution

En K Dh	1999	2000	2001
Résultat net	28 077	31 006	33 111
Dividendes	10 000	14 438	14 438
Taux de distribution (Dividendes/Résultat net)	35,6%	46,6%	43,6%

Le taux de distribution passe de 35,6% en 1999 à 43,6% en 2001.

ANALYSE DU BILAN (1999-2001)

-=-

Bilan agrégé

KDh	1999	2000	2001
Immobilisations corporelles brutes	425 405	480 404	537 038
Amortissements	(138 266)	(169 012)	(200 774)
Immobilisations corporelles nettes	287 139	311 392	336 264
Autres Immobilisations nettes	36 600	35 386	35 265
Stocks	17 715	13 002	14 257
Clients et comptes rattachés	78 333	133 071	95 555
Etat	68 274	91 714	115 364
Autres débiteurs	22 089	118 055	102 055
Autres postes de l'actif circulant	2 323	2 858	4 630
Titres valeurs de placement	0	0	150
Trésorerie Actif	10 651	10	13 000
TOTAL ACTIF	523 125	705 487	716 541
Fonds Propres	204 588	221 157	239 830
. Capital social	103 125	103 125	103 125
. Réserves	73 386	87 026	103 594
. Résultat net de l'exercice	28 077	31 006	33 111
Fonds Propres Assimilés	6 500	5 000	0
<u>Dettes à Moyen et Long Terme</u>	24 216	24 000	23 954
Marge spéciale ¹	12 076	30 537	33 515
<u>Consignations</u>	121 447	124 865	118 962
<u>Fournisseurs</u>	127 410	198 431	138 599
<u>Etat et Autres créditeurs</u>	16 428	28 656	27 727
Autres Provisions pour risques et charges	821	831	1 082
<u>Trésorerie Passif</u>	9 638	72 010	132 872
TOTAL PASSIF	523 125	705 487	716 541

L'examen du bilan d'AFRIQUIA GAZ fait ressortir les points suivants :

Actif

- Les immobilisations corporelles brutes passent de 425,4 MDh en 1999 à 480,4 MDh en 2000 et à 537,0 MDh en 2001. Ainsi, les investissements bruts sont de 55,0 MDh en 2000, et de 56,6 MDh en 2001. Ces investissements récurrents correspondent principalement à des acquisitions de bouteilles et de citernes (amorties sur une durée de 20 ans) ainsi qu'à l'entretien de l'outil de production.
- Les autres immobilisations correspondent principalement à des titres de participation, à hauteur de 30,5 MDh en 1999 et en 2000, et de 31,7 MDh en 2001. Ils comprennent essentiellement la participation d'AFRIQUIA GAZ dans le capital des sociétés STOGAZ, à hauteur de 22,5 MDh, et OMNIUM STOCKAGE, à hauteur de 8,4 MDh.

¹ La marge spéciale correspond au financement partiel du stock de sécurité octroyé par la caisse de compensation aux sociétés de distribution, à hauteur de 30 Dh par tonne stockée.

- Les stocks, dont la totalité sont des stocks de marchandises revendues, passent de 17,7 MDh en 1999 à 13,0 MDh en 2000 et à 14,3 MDh en 2001. Ils passent de 15 jours de ventes en 1999 à 9 jours et 10 jours respectivement en 2000 et 2001 du fait des efforts déployés par l'entreprise depuis 2000 afin d'améliorer sa gestion de stocks.
- Le poste clients passe de 78,3 MDh en 1999 à 133,1 MDh en 2000 et à 95,6 MDh en 2001. Il représente ainsi 54 jours de vente en 2001 contre 73 jours de ventes en 2000 et 56 jours en 1999. En 2000, cette progression est due à la hausse des cours internationaux de GPL, impliquant une augmentation des prix de vente de l'article GPL vrac, combinée à l'augmentation des tonnages résultant en partie du gain de nouveaux clients. En 2001, la diminution de ce poste s'explique par la baisse des prix de vente de l'article GPL vrac non subventionnés suite à la baisse des cours internationaux de pétrole, et donc de GPL.
- Le poste Etat, comprenant essentiellement du crédit de TVA et de la TVA récupérable, passe de 68,3 MDh en 1999 à 91,7 MDh en 2000 et à 115,4 MDh en 2001. La progression régulière de ce poste, de 23,4 MDh en 2000 et de 23,7 MDh en 2001, s'explique par le non remboursement de la TVA par la caisse de compensation sur les achats de GPL subventionnés.
- Le poste Autres débiteurs passe de 22,1 MDh en 1999 à 118,1 MDh en 2000 et à 102,1 MDh en 2001. En 2000, l'augmentation de 96 MDh de ce poste est le fait de la hausse de la créance d'AFRIQUIA GAZ vis-à-vis de la caisse de compensation, qui passe de 20,8 MDh en 1999 à 95,2 MDh en 2000, ainsi qu'une augmentation de créances vis-à-vis d'autres filiales du groupe dans le cadre d'une avance de trésorerie. La créance vis-à-vis de la caisse de compensation progresse sur la même période suite à la hausse des cours internationaux de pétrole, et donc de GPL, enregistrée durant l'année 2000 et au retard de paiement de la caisse de compensation. En 2001, cette créance vis-à-vis de la caisse de compensation est de 51 MDh, résultant de la baisse des cours internationaux de GPL et du règlement d'une partie des dettes de la caisse de compensation. Sur la même période, les relais financiers consentis par AFRIQUIA GAZ à d'autres filiales du groupe passent de 21,1 MDh à 49,1 MDh.

Passif

- Les fonds propres et assimilés passent de 211,1 MDh en 1999 à 226,2 MDh en 2000 et 239,8 MDh en 2001. Le résultat net passe de 28,1 MDh en 1999 à 31,0 MDh en 2000 et à 33,1 MDh en 2001. Les dividendes versés sur la période sont respectivement de 10,0 Dh, 14,4 MDh et 14,4 MDh.
- Les dettes à moyen et long terme sont relativement stables autour de 24 MDh entre 1999 et 2001. Elles correspondent à deux crédits bancaires dont l'encours au 31 décembre 2001 est de 15,8 MDh pour le premier, et de 5 MDh pour le second ; ainsi qu'aux intérêts relatifs à la période de franchise du premier crédit, pour un montant de 3,2 MDh.

Montant emprunté en MDh	Date	Taux	Durée	Mode de remboursement	Capital restant du au 31/12/2001	Fréquence annuelle des annuités
18	26/01/2001	8,25%	20 mois avec une franchise de 2 ans	Amortissement constant	15,8	1 annuité trimestrielle
6	26/11/1998	8,75%	24 mois avec une franchise de 3 ans	Amortissement constant	5,0	3 annuités annuelles
Total Dettes de financement en MDh					20,8	

- La marge spéciale, figurant au passif dans la rubrique dettes de financement, correspond au financement partiel des stocks de sécurité, octroyé par la caisse de compensation aux sociétés de distribution, à hauteur de 30 Dh par tonne stockée. Ce financement à long terme passe de 12,1 MDh en 1999 à 33,5 MDh en 2001, suite à la récupération de la marge spéciale, en 2000, due par Afrikaia SMDC à Afrikaia Gaz depuis sa création en 1992, et s'élevant à 15,6 MDh.
- Les consignations passent de 121,4 MDh en 1999, à 124,9 MDh en 2000 et 119,0 MDh en 2001, soit une évolution de +2,8% en 2000 et de -4,7% en 2001. Elles correspondent à des montants perçus par AFRIQUIA GAZ pour la mise à disposition des bouteilles et des citernes à la clientèle. Ces montants sont inscrits au passif de la société. 1/10^{ème} du montant des consignations est retenu chaque année par Afrikaia Gaz sur une période de 10 ans au titre de participation à l'entretien des bouteilles et est repris au niveau du compte d'exploitation en tant que produits d'exploitation. Du fait de la durée des contrats signés entre AFRIQUIA GAZ et ses dépositaires (10 ans), renouvelables par tacite reconduction pour la même durée, les consignations représentent une dette remboursable en nature par la mise à disposition des bouteilles. La baisse des consignations de 5,9 MDh en 2001 est justifiée par le solde négatif entre les nouvelles consignations et les retenues de 1/10^{ème} comptabilisées en 2001. Le montant des retours de consignés est passé de 1,0 MDh en 2000 à 0,7 MDh en 2001.
- Les dettes fournisseurs passent de 127,4 MDh en 1999 à 198,4 MDh en 2000 et à 138,6 MDh en 2001, soit une hausse de 55,7% en 2000 et une baisse de 30,1% en 2001. Elles représentent 65 jours d'achats en 2000, contre 140 jours en 2000 et 123 jours en 1999. Cette évolution s'explique par la volatilité des prix de reprise due à celles des cours internationaux de GPL.
- Le poste Etat et autres créditeurs augmente de 16,4 MDh en 1999 à 27,7 MDh en 2001, soit une progression de 68,8%. Deux raisons à cela :
 - une provision pour Impôt sur les Sociétés dont la progression est liée à celle du résultat imposable. Ce dernier croît de 35,7% de 1999 à 2001 ;
 - AFRIQUIA GAZ étant inscrite au régime des encaissements, l'évolution du poste de TVA suit celle du poste clients qui progresse de 22,0% sur la même période.
- La trésorerie passif passe de 9,6 MDh en 1999 à 72,0 MDh en 2000 et 132,9 MDh en 2001 du fait principalement du besoin en fonds de roulement généré par le retard de paiement de la caisse de compensation et du non remboursement par celle-ci de la TVA sur les montants versés à AFRIQUIA GAZ.

Analyse du fonds de roulement et du besoin en fonds de roulement

<u>En KDh</u>	1999	2000	2001
Financement Permanent	368 828	405 558	416 261
. <i>Capitaux Propres et assimilés</i>	211 088	226 157	239 830
. <i>Dettes de financement</i>	157 740	179 402	176 431
<u>Actif Immobilisé Net</u>	323 740	346 777	371 529
<u>Fonds de roulement</u>	45 088	58 781	44 733
Actif Circulant hors caisse de compensation	167 935	263 501	281 012
Passif Circulant	144 659	227 919	167 407
Besoin en Fonds de roulement hors caisse de compensation	23 276	35 582	113 605
Créance vis-à-vis de la caisse de compensation	20 800	95 200	51 000

Besoin en Fonds de roulement caisse de compensation

	20 800	95 200	51 000
<u>Actif Circulant</u> total	188 735	358 701	332 012
<u>Passif Circulant</u> total	144 659	227 919	167 407
<u>Besoin en Fonds de roulement</u> total	44 076	130 782	164 605
<u>Trésorerie nette</u>	1 012	-72 001	-119 872
. <i>Trésorerie actif</i>	10 651	10	13 000
. <i>Trésorerie passif</i>	9 639	72 011	132 872
<u>Variation de la Trésorerie nette</u>		-73 013	-47 871

- Le fonds en roulement est structurellement positif. Il passe de 45,1 MDh en 1999 à 58,8 MDh en 2000 et à 44,7 MDh en 2001. Cette progression de 13,7 MDh en 2000 résulte de celle des capitaux propres et assimilés de 15,1 MDh et des dettes de financement hors bancaires de 21,6 MDh, supérieure à l'augmentation de l'actif immobilisé de 23,0 MDh sur la même période. En 2001, le fonds de roulement baisse de 14,1 MDh. Cette évolution est due à l'augmentation de l'actif immobilisé, de 24,8 MDh, plus soutenue que celle du financement permanent, de 10,7 MDh, du fait de la baisse du montant des consignations de 5,9 MDh.

L'activité d'AFRIQUIA GAZ dépend fortement de l'Etat qui fixe les prix de vente du butane conditionné à travers le ministère de l'énergie et qui subventionne ce produit à travers la caisse de compensation. De ce fait, l'analyse du besoin de fonds de roulement requiert la distinction du besoin généré par le solde vis-à-vis de la caisse de compensation (CC) de celui généré par les autres créanciers et débiteurs de l'entreprise.

- Le besoin en fonds de roulement hors caisse de compensation passe de 23,3 MDh en 1999 à 35,6 MDh en 2000 et à 113,6 MDh en 2001. La hausse de 12,3 MDh enregistrée en 2000 s'explique par la créance vis-à-vis d'Afriquia SMDC, pour un montant de 15,6 MDh. En 2001, ce besoin progresse de 78,0 MDh par rapport à 2000, du fait de la baisse des dettes fournisseurs, supérieures à celle des créances clients, conjuguée à la hausse des créances vis-à-vis de l'Etat. La volatilité des dettes fournisseurs, supérieure à celle des créances clients, s'explique par le fait que l'entreprise ne répercute pas pleinement l'évolution des cours internationaux de GPL sur les prix de vente de produits GPL non subventionnés (propane conditionné et GPL vrac).
- La créance vis-à-vis de la caisse de compensation passe de 20,8 MDh en 1999 à 95,2 MDh en 2000 et à 51,0 MDh en 2001. L'augmentation de la créance de 74,4 MDh en 2000 est due au retard de paiement de la caisse de compensation, combiné à la hausse des cours internationaux de GPL. En 2001, la créance diminue de 41,2 MDh suite à la baisse des cours internationaux de GPL et au règlement d'une partie de la dette de la caisse de compensation.
- Ainsi, le besoin en fonds de roulement passe de 44,1 MDh en 1999 à 130,8 MDh en 2000 et à 164,6 MDh en 2001. La dégradation de 86,7 MDh en 2000 résulte principalement de la hausse de la créance vis-à-vis de la caisse de compensation de 74,4 MDh, passant de 20,8 MDh en 1999 à 95,2 MDh en 2000. En 2001, le besoin en fonds de roulement augmente de 33,8 MDh, résultant de la progression du besoin en fonds de roulement hors caisse de compensation de 78,0 MDh, atténuée par la baisse de la créance vis-à-vis de la caisse de compensation de 44,2 MDh.

Par conséquent, la trésorerie nette, structurellement déficitaire, se dégrade sensiblement sur la période étudiée, car elle passe de 1,0 MDh en 1999, à -72,0 MDh en 2000 et -119,9 MDh en 2001.

Structure du passif

En %	1999	2000	2001
Capitaux permanents / Total Bilan	70,5%	57,5%	58,1%
Passif circulant / Total bilan	27,7%	32,3%	23,4%
Trésorerie passif / Total bilan	1,8%	10,2%	18,5%

La lecture du tableau précédent appelle le commentaire suivant :

- Entre 1999 et 2001, la croissance de l'actif est essentiellement financée par les dettes fournisseurs ainsi que par les crédits de trésorerie. En effet, le passif circulant représente en 2000 32,3% du total bilan contre 27,7% en 1999. La baisse du passif circulant rapporté au total bilan, de 32,3% en 2000 à 23,4% en 2001, est compensée par l'augmentation des crédits de trésorerie, passant de 10,2% du total bilan en 2000 à 18,5% en 2001. Par conséquent, le ratio capitaux permanents / Total bilan passe de 70,5% en 1999 à 57,5% en 2000 et 58,1% en 2001. L'emprunt obligataire, objet de cette note d'information, permettrait ainsi de remplacer les crédits de trésorerie et le passif circulant pour le financement de la croissance de l'actif.

Structure des capitaux permanents

<u>En %</u>	1999	2000	2001
<u>Fonds propres et assimilés / Capitaux permanents</u>	57,2%	55,8%	57,6%
<u>Dettes bancaires MLT / Capitaux permanents</u>	6,6%	5,9%	5,8%
CFS ⁵ / Capitaux permanents	3,3%	7,5%	8,1%
<u>Consignations / Capitaux permanents</u>	32,9%	30,8%	28,6%

La lecture du tableau précédent appelle le commentaire suivant :

- Les fonds propres et assimilés représentent, en 2001, 57,6% des capitaux permanents contre 5,8% pour les dettes bancaires. La capacité d'endettement de l'entreprise est renforcée par le montant des consignations qui représentent 28,6% des capitaux permanents en 2001 et peuvent être considérées comme un endettement gratuit. Ainsi, l'entreprise dispose à fin 2001 d'une importante marge de manœuvre pour le financement de son activité par de la dette financière.

Analyse de la solvabilité

<u>En K Dh</u>	1999	2000	2001
Dettes bancaires MLT / Capitaux permanents	6,6%	5,9%	5,8%
Fonds propres et assimilés / Total Bilan	40,4%	32,1%	33,5%
Charges d'intérêts / Excédent Brut d'Exploitation	10,6%	6,5%	10,0%
Charges d'intérêts / Chiffre d'affaires	1,8%	1,0%	1,6%
Dettes à Moyen et Long terme / Capacité d'autofinancement	0,4	0,4	0,4

L'examen du tableau des ratios de solvabilité appelle les commentaires suivants :

- Le ratio **charges d'intérêts / Excédent brut d'Exploitation**, mesurant le poids des charges d'intérêts par rapport aux flux générés par l'exploitation d'une entreprise, baisse de 10,6% en 1999 à 6,5% en 2000 du fait de la baisse des charges d'intérêts au 31 décembre 2000. Ce ratio augmente en 2001 du fait de l'augmentation des charges d'intérêts payés sur les crédits de trésorerie. En effet, les crédits de trésorerie progressent de 72 MDh à fin 2000 à 132 MDh un an plus tard.
- Le ratio **charges d'intérêts / Chiffre d'affaires**, mesurant le poids des charges d'intérêts par rapport à l'activité d'une entreprise, baisse de 1,8% en 1999 à 1,0% en 2000, puis augmente à 1,6% en 2001, pour les mêmes raisons que le ratio charges d'intérêts / Excédent brut d'Exploitation. Toutefois, ce ratio reste dans les bornes habituellement observées.
- Le **ratio dettes bancaires MLT / capitaux permanents**, mesurant le poids des dettes bancaires MLT par rapport aux capitaux permanents dont dispose une entreprise, baisse de 6,6% en 1999 à 5,8% en 2001, conférant à l'entreprise une marge de manœuvre pour son financement par endettement financier à moyen terme.

⁵ Contribution pour financement du stock

- Le ratio **dettes bancaires à Moyen et Long Terme / capacité d'autofinancement**, mesurant la capacité de remboursement des dettes financières par la capacité d'autofinancement, stagne à 0,4 année sur la période 1999-2001, permettant à l'entreprise de s'endetter.
- Le ratio **fonds propres et assimilés / total bilan** s'élevant à 33,5 % en 2001.

Ainsi, l'entreprise dispose à fin 2001 d'une importante marge de manœuvre pour le financement de son activité par de la dette financière à moyen terme.

CAPACITE DE REMBOURSEMENT D'AFRIQUIA GAZ

-=-

Avertissement : les prévisions ci-après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats et les besoins en financement réels peuvent différer de manière significative des informations présentées.

En considérant une hypothèse de croissance annuelle moyenne du chiffre d'affaires sur la période 2002-2005 de 6,6%, fruit principalement d'une intensification de l'agressivité commerciale d'AFRIQUIA GAZ sur le marché de l'emplissage, de l'augmentation du nombre de dépositaires de GPL conditionné et du démarchage de nouveaux clients vrac., les principaux indicateurs financiers d'AFRIQUIA GAZ évoluent comme suit :

En K Dh	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005 ⁶
Principaux postes du compte des produits et des charges							
Total Chiffre d'Affaires HT	422 485	549 460	530 025	520 426	547 251	559 612	571 389
EBE	72 781	82 963	86 549	92 442	96 460	99 408	101 428
Résultat d'exploitation	45 379	49 976	50 481	55 342	59 660	61 908	63 928
Résultat financier ⁷	-8 453	-6 879	-6 847	-4 127	-3 985	-3 974	-4 612
Résultat avant impôts	35 986	44 671	48 845	51 416	55 676	57 934	59 316
Résultat net	28 077	31 006	33 111	34 854	37 742	39 272	40 209
Principaux postes du tableau de financement							
Total bilan	523 125	705 487	716 541	694 982	738 809	779 985	786 972
Immobilisations nettes	323 740	346 777	371 529	390 929	411 129	433 329	455 029
Capitaux propres et assimilés	211 088	226 157	239 830	257 257	276 128	295 764	315 869
Dettes financières MLT ⁸	24 216	24 000	23 954	90 751	88 405	85 898	15 208
Principaux postes du tableau de financement							
Investissements	46 899	57 540	60 849	57 000	57 500	60 200	59 700
Remboursement de montants de consignations	0	0	0	6 297	6 360	6 487	6 552
Remboursement de dettes financières à moyen et long terme	88 536	20 247	20 497	6 203	5 496	5 814	74 162
Emplois en non valeurs	3 731	681	0	0	0	0	0
Total emplois	139 166	78 468	81 346	69 500	69 355	72 501	140 414
<i>Capacité d'autofinancement</i>	<i>60 349</i>	<i>64 683</i>	<i>63 690</i>	<i>72 454</i>	<i>75 042</i>	<i>77 272</i>	<i>78 209</i>
<i>- Distribution de dividendes⁹</i>	<i>10 000</i>	<i>14 438</i>	<i>14 438</i>	<i>17 427</i>	<i>18 871</i>	<i>19 636</i>	<i>20 104</i>
= Autofinancement	50 349	50 245	49 252	55 027	56 171	57 636	58 105
Cessions d'immobilisations	2 450	7	519				

⁶ Année de remboursement des obligations, objet de la présente Note d'Information

⁷ Prenant en compte un taux facial de 6,50%

⁸ Dettes financières MLT hors consignations et marge spéciale

⁹ Considérant un taux de distribution de 50%

Augmentation de capital	76 312	0	0	0	0	0	0
Augmentation du montant des consignations	0	0	0	0	0	0	0
Endettement à moyen et long terme	16 682	41 909	17 526	73 000	3 150	3 308	3 473
Total ressources	145 794	92 161	67 298	128 027	59 321	60 944	61 577
Variation du BFR	-14 208	86 706	33 822	9 574	16 694	16 109	-17 685
Variation de la trésorerie	20 836	-73 013	-47 871	48 953	-26 729	-27 666	-61 152

Source AFRIQUIA GAZ

A l'issu des périodes de prévisions ci-dessus, et selon les hypothèses simulées, il apparaît que la société aura le choix entre plusieurs alternatives pour faire face au remboursement de sa dette. En effet, à fin 2004, avant le remboursement de l'emprunt obligataire, les dettes financières à moyen et long terme, hors consignations et marge spéciale, ne représentent que 16,7% des capitaux permanents ou 29,0% des capitaux propres et assimilés, ce qui lui laisse une capacité additionnelle d'endettement.

Supprimé : TABLEAU ET GRAPHES RESUMANT L'ACTIVITE DE MAGHREB OXYGENE (1995-1998)¶

ANALYSE DU BILAN (1995-1998)¶

Remarques préliminaires :¶

- En 1996, un plan prévoyant le remboursement en 5 ans de 12 950 KDh de comptes courants d'associés, à raison de 2 590 KDh par an, est arrêté par le management de Maghreb Oxygène. Depuis, l'entreprise comptabilise ces comptes courants en dettes fournisseurs. Afin de mieux refléter la réalité économique des comptes de l'entreprise, les montants concernés sont reclassés en comptes courants d'associés, soit 10 380 KDh en 1996, 7 790 KDh en 1997 et 5200 KDh en 1998.¶
- Dans le souci d'adopter une approche plus économique par opposition à une approche fiscale, prévalant avant la décision d'introduction en bourse de la société, et en concertation avec les auditeurs externes, la société procède en 1998 à des

... [1]

Supprimé : ¶

L'examen du bilan de Maghreb Oxygène fait ressortir les points suivants :¶

Actif¶

- Les investissements bruts progressent en moyenne de 5,6% par an. Le dernier investissement majeur réalisé par la société, pour un montant global de plus de 120 MDh répartis sur les années 1992/1993 et début 1994, est l'unité de Had Soualem. Depuis, le principal des investissements est alloué à l'aménagement et l'entretien des outils d'exploitation pour des montants qui avoisinent les 14 MDh par an.¶
- L'entreprise pratique un amortissement accéléré jusqu'en 1997. Ainsi, le site de Berrechid est amorti sur dix ans alors que sa durée de vie économique est d'au moins vingt ans. Il en est de même pour l'unité de Had Soualem, opérationnelle depuis 1994. Le montant annuel des amortissements qui avoisine les 20 MDh, demeure donc supérieur à celui des investissements. D'où la baisse des immobilisations nettes entre 1995 et 1997. En 1998, l'allongement des durées

... [2]

PARTIE VI

-=-

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GENERALE SUR LES PERSPECTIVES DE LA SOCIETE

**ORIENTATIONS STRATEGIQUES
PERSPECTIVES DE L'ANNEE 2002**

ORIENTATIONS STRATEGIQUES

-=-

La stratégie de développement d'AFRIQUIA GAZ reposera sur les axes suivants :

Accroître ses ventes par l'intensification du maillage du territoire

Présente principalement sur les régions du Tensift et du centre, AFRIQUIA GAZ envisage de pénétrer de nouvelles régions et d'améliorer sa part de marché dans des régions où sa présence n'est pas très dominante.

Optimiser l'utilisation des centres emplisseurs AFRIQUIA GAZ

La création du centre d'emplissage à Souk El Arbâa marque la volonté d'AFRIQUIA GAZ de couvrir une part accrue de ses besoins en emplissage par ses propres centres emplisseurs, et ce, sur l'ensemble du territoire marocain. En effet, AFRIQUIA GAZ envisage d'augmenter l'emplissage de ses bouteilles auprès des centres emplisseurs détenus, partiellement ou totalement, par l'entreprise.

Maintenir une position de leader sur l'activité du GPL vrac

AFRIQUIA GAZ entend conforter sa place de leader sur le segment de distribution de GPL vrac grâce à la diversité de ses sources d'approvisionnement et de stockage, et à l'amélioration de la qualité et de la compétitivité de ses prestations.

Pénétrer de nouvelles niches à potentiel de croissance

Dans un contexte de saturation du marché GPL traditionnel, AFRIQUIA GAZ innove, notamment à travers la commercialisation pionnière de la bouteille de GPL 6 kg et des citernes enterrées, pour se positionner sur des niches à potentiel de croissance .

PERSPECTIVES DE L'ANNEE 2002

-=-

En KDh	2001	2002 ^p	Variation
Chiffre d'affaires global	530 025	520 426	-1,8%
Marge commerciale	131 199	137 444	4,8%
Résultat d'exploitation	50 481	55 342	9,6%
Résultat net	33 111	34 854	5,3%
Capacité d'autofinancement	63 690	72 454	13,8%

Supprimé : P : prévisionnel 1

Evolution du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires d'AFRIQUIA GAZ devrait baisser de -1,8% pour atteindre 520 MDh en 2002. Cette évolution s'explique par les prévisions à la baisse des cours internationaux de GPL.

Evolution de la marge commerciale

La marge commerciale devrait progresser de 4,8% en 2002 du fait de la croissance des volumes vendus, fruit d'une intensification de l'agressivité commerciale d'AFRIQUIA GAZ sur le marché de l'emplissage, de l'augmentation du nombre de dépositaires de GPL conditionné et du démarchage de nouveaux clients vrac.

Evolution du résultat d'exploitation

La progression de la marge brute, ainsi que la maîtrise des charges d'exploitation, devraient permettre au résultat d'exploitation de croître de 9,6% en 2002, pour atteindre 55 MDh.

Evolution du résultat net

Ainsi, le résultat net devrait progresser de 5,3% en 2002 pour passer de 33 MDh en 2001 à 35 MDh en 2002.

Evolution de la capacité d'autofinancement

Enfin, la capacité d'autofinancement devrait croître de 13,8% en 2002 pour atteindre 72 MDh.

^p Budget 1999 entériné par le Conseil d'Administration.

PARTIE VII

-=-

FACTEURS DE RISQUE

**RISQUES AFFERENTS A LA SOCIETE ET A SON SECTEUR
FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES**

RISQUES AFFERENTS A LA SOCIETE ET A SON SECTEUR

-=-

Les risques liés à l'évolution du marché

L'intensification du programme d'électrification rurale pourrait avoir un impact négatif sur les ventes de GPL conditionné. Toutefois, dans un contexte où le marché est potentiellement large, ces pertes éventuelles de volume seraient compensées par la croissance du marché, fruit de la croissance démographique et de l'amélioration du niveau de vie des ménages marocains.

Le risque concurrentiel

Le risque concurrentiel recouvre à la fois le risque d'apparition d'un nouveau concurrent organisé, et le risque de perdre du terrain, par manque de compétitivité sur les prix ou en raison d'une qualité insuffisante.

S'agissant du risque d'apparition d'un nouveau concurrent sur le marché du conditionné, les coûts d'installations élevés et le réseau de distribution existant, couvrant la presque totalité du territoire marocain constituent des barrières à l'entrée. Sur le marché du vrac, l'avènement de nouveaux distributeurs tel que Vitogaz se traduirait éventuellement par la perte d'une clientèle industrielle. Toutefois, d'une part, AFRIQUIA GAZ détient des contrats d'exclusivité pouvant aller jusqu'à 15 années avec ses clients ; et d'autre part, l'entreprise maintient un effort permanent d'investissement, de réduction de coûts et d'amélioration de la qualité lui permettant d'entretenir et d'améliorer la compétitivité de ses prestations.

Enfin, les regroupements sectoriels qui pourraient se produire sur le marché des GPL, afin de réaliser des économies d'échelle et une meilleure implantation géographique, telle que la fusion entre Tissir Gaz et Primagaz, seraient éventuellement une source de concurrence accrue pour AFRIQUIA GAZ. Cependant, de part les acquis et la part de marché d'AFRIQUIA GAZ, ce phénomène pourrait lui offrir des opportunités de croissance externe.

FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

-=-

A la date d'établissement de la présente Note d'Information, la société ne connaît pas de faits exceptionnels, ni de litiges susceptibles d'affecter sa situation nette.

PARTIE VIII

--

ANNEXES : ETATS ET METHODES COMPTABLES

STRUCTURE OFFICIELLE DES PRIX DU BUTANE

BILANS CERTIFIES PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES (1999-2001)

**COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES CERTIFIES PAR LES COMMISSAIRES AUX
COMPTES (1999-2001)**

ETATS DES SOLDES DE GESTION (1999-2001)

TABLEAU DE FINANCEMENT (1999-2001)

METHODES COMPTABLES SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE

ETATS DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (1999-2001)

Structure des prix du butane établie par le Ministère de l'Énergie et des Mines

Rubriques		DH / TM		Vrac	
		Charges supérieures à 5 kg	Charges inférieures à 5 kg		
<u>Emplissage</u>					
1	Prix de reprise		1601,52	1601,52	1601,52
2	TIC		46,00	46,00	46,00
3	TVA	(7% de 1+2)	115,33	115,33	115,33
4	Sous total	(1+2+3)	1762,85	1762,85	1762,85
5	Coulage emplissage	(2% de 4)	35,26	35,26	35,26
6	Marge et frais d'emplissage		318,00	318,00	156,00
7	Marge spéciale pour financement de stocks		30,00	30,00	30,00
8	Provision de transport en vrac		50,00	50,00	
9	Capsulage bouteilles		20,00	50,00	
10	TVA	(7% de 5+6+7+8+9)	31,73	33,83	15,49
11	<i>Prix de vente aux sociétés de distribution</i>		2247,84	2279,94	1999,60
<u>Distribution</u>					
12	Prix d'achat aux centres emplisseurs		2247,84	2279,94	1999,60
13	Frais et marge de distribution		538,00	604,00	432,00
14	Frais et marge dépositaires		387,50	450,00	
15	TVA à déduire	(3+10)	-147,05	-149,15	-130,82
16	Solde caisse de compensation		-171,92	-303,16	
17	Prix de vente en gros Hors TVA		2854,37	2881,63	2300,78
18	TVA	(7% de 17)	199,81	201,71	161,05

19	Prix de vente en gros TTC	(17+18)	3054,18	3083,34	2461,83
20	Marge détaillant		195,83	250,00	
21	Prix de vente au détail	(19+20)	3250,01	3333,34	2461,83

Bilans de AFRIQUIA GAZ aux 31/12/99, 31/12/00 et 31/12/01

BILAN - ACTIF (Dh)	31/12/99	31/12/00	31/12/01
IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)	2 992 646	1 882 183	495 134
. Frais préliminaires	907 005	376 646	251 097
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 085 641	1 505 537	244 037
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	3 058 430	3 042 849	3 027 267
. Brevets, marques, droits et valeurs similaires	58 430	42 849	27 267
. Fonds commercial	3 000 000	3 000 000	3 000 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	287 139 349	311 391 728	336 263 744
. Terrains			
. Constructions	19 440 681	20 432 546	20 295 470
. Installations techniques, matériel et outillage	257 263 378	283 338 017	308 292 321
. Matériel de transport	5 196 638	4 537 312	3 830 901
. Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	3 490 846	3 021 257	3 074 411
. Autres immobilisations corporelles	73 200	62 596	51 991
. Immobilisations corporelles en cours	1 674 606		718 650
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	30 549 474	30 460 530	31 742 410
. Prêts immobilisés			
. Autres créances financières	27 057	39 960	39 960
. Titres de participation	30 552 418	30 420 570	31 702 450
ECARTS DE CONVERSION -ACTIF (E)			
TOTAL I (A + B + C + D + E)	323 739 899	346 777 289	371 528 555
STOCKS (F)	17 715 388	13 002 315	14 256 886
. Marchandises	17 715 388	13 002 315	14 256 886
. Matières et fournitures consommables			
. Produits intermédiaires et résiduels			
. Produits finis			
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	171 019 338	345 698 308	317 604 873
. Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	832 885	345 953	242 277
. Clients et comptes rattachés	78 333 038	133 071 261	95 555 338
. Personnel	894 434	1 260 191	1 367 170
. Etat	68 274 179	91 714 391	115 364 120
. Autres débiteurs	22 088 703	118 055 106	102 054 822
. Compte de régularisation -actif-	596 100	1 251 406	3 021 146
TITRES VALEURS DE PLACEMENT (H)			150 000
ECART DE CONVERSION -ACTIF (éléments circulants) (I)			

TOTAL II (F + G + H + I)	188 734 727	358 700 623	332 011 760
TRESORERIE - ACTIF	10 650 884	9 606	13 000 535
. Chèques et valeurs à encaisser			
. Banques, T.G. et C.C.P.	10 640 884		12 927 890
. Caisses, Régies d'avances et accreditifs	10 000	9 606	72 645
TOTAL III	10 650 884	9 606	13 000 535
TOTAL ACTIF	523 125 510	705 487 519	716 540 850
BILAN - PASSIF (Dh)	31/12/99	31/12/00	31/12/01
CAPITAUX PROPRES (A)	103 125 000	103 125 000	103 125 000
. Capital social ou Personnel moins : actionnaires, capital souscrit non appelé Capital appelé, dont versé ...			
. Prime d'émission, de fusion, d'apport	55 687 500	55 687 500	55 687 500
. Ecart de réévaluation			
. Réserve légale	1 536 000	2 943 000	4 494 000
. Autres réserves	16 100 000	28 340 000	43 340 000
. Report à nouveau	62 526	55 361	72 630
. Résultats nets en instance d'affectation			
. Résultats net de l'exercice	28 077 335	31 005 769	33 111 017
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	6 500 000	5 000 000	0
. Subventions d'investissement			
. Provisions réglementées: amortissement dérogatoire	6 500 000	5 000 000	0
. Provisions pour investissement			
DETTES DE FINANCEMENT (C)	157 739 611	179 401 756	176 431 082
. Dettes de financement ... (C.M.T)	24 216 378	24 000 000	23 953 905
. Autres Dettes (Contribution pour financement du stock)	12 076 105	30 536 860	33 514 813
. Autres dettes financières	121 447 128	124 864 896	118 962 364
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	0	0	0
. Provisions pour risques			
. Provisions pour charges			
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)			
TOTAL I (A + B + C + D + E)	368 827 972	405 558 387	416 261 230
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	143 838 136	227 087 727	166 325 659
. Fournisseurs et comptes rattachés	127 409 884	198 431 497	138 598 926
. Clients créditeurs, avances et acomptes			
. Personnel - Créancier			
. Organismes sociaux	398 134	417 696	579 764

. Etat - Créiteur	13 461 468	24 354 236	25 625 373
. Comptes d'associés	400 000		
. Autres créanciers			900 000
. Compte de régularisation - passif-	2 168 650	3 884 298	621 596
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	820 928	830 841	1 081 765
ECART DE CONVERSION -PASSIF (éléments circulants) (H)			
TOTAL II (F + G + H)	144 659 064	227 918 568	167 407 423
TRESORERIE - PASSIF	9 638 475	72 010 564	132 872 197
. Crédits d'escompte			
. Crédits de trésorerie	9 638 475	72 010 564	132 872 197
. Banques (soldes créditeurs)			
TOTAL III	9 638 475	72 010 564	132 872 197
TOTAL PASSIF	523 125 510	705 487 519	716 540 850

Comptes de produits et charges de AFRIQUIA GAZ aux 31/12/99, 31/12/00 et 31/12/01

En Dh	31/12/99	31/12/00	31/12/01
PRODUITS D'EXPLOITATION	426 307 798	551 016 067	531 626 697
.Ventes de marchandises en l'état	414 364 458	540 257 038	514 628 459
.Ventes de biens et de services produits	8 120 167	9 202 804	15 396 388
Chiffre d'affaires	422 484 625	549 459 842	530 024 848
.Variation de stocks produits finis (final - initial)			
. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même			
. Subventions d'Exploitation		53 900	
.Reprises d'exploitation - transferts de charges	3 823 173	1 502 324	1 601 849
CHARGES D'EXPLOITATION	380 929 115	501 040 168	481 146 068
.Achats revendus de marchandises	298 935 475	412 112 235	383 429 910
.Achats consommés de marchandises et fournitures	12 122 130	12 436 554	13 651 627
.Autres charges externes	29 278 691	32 760 404	36 289 513
.Impôt et taxes	685 962	884 839	862 075
.Charges de personnel	8 681 689	8 357 036	9 242 462
.Autres charges d'exploitation	380 000	500 000	1 171 722
.Dotation d'exploitation	30 845 169	33 989 099	36 498 759
RESULTAT D'EXPLOITATION	45 378 683	49 975 899	50 480 629
PRODUITS FINANCIERS	854 930	1 369 518	3 185 695
.Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	536 688	414 301	601 280
.Gains de change	7	14 920	59 915
.Intérêts et autres produits financiers	238 235	940 297	2 524 500
.Reprises financières, transferts de charges	80 000		
CHARGES FINANCIERES	9 307 997	8 248 043	10 032 232
.Charges d'intérêts	7 715 148	5 404 580	8 612 915
.Pertes de change	106	106 497	74 046
.Autres charges financières	5 059	67 578	125 591
.Dotations financières	1 587 684	2 669 388	1 219 680
RESULTAT FINANCIER	- 8 453 067	- 6 878 526	- 6 846 537
RESULTAT COURANT	36 925 616	43 097 373	43 634 092
PRODUITS NON COURANTS	8 942 031	6 731 304	5 919 044
.Produits de cessions d'immobilisations	2 450 000	7 000	518 780
.Reprises sur subventions d'investissement			
.Autres produits non courants	191 459	224 304	48 264
.Reprises non courantes; transfert de charges	6 300 572	6 500 000	5 352 000
CHARGES NON COURANTES	9 882 025	5 158 090	708 353

.Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	2 450 000	618	140 966
.Autres charges non courantes	689 463	77 242	567 387
.Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	6 742 562	5 080 231	

RESULTAT NON COURANT	- 939 994	1 573 214	5 210 691
RESULTAT AVANT IMPOTS	35 985 622	44 670 587	48 844 783
IMPOTS SUR LE RESULTAT	7 908 287	13 664 818	15 733 766
RESULTAT NET	28 077 335	31 005 769	33 111 017

Etats des Soldes de Gestion de AFRIQUIA GAZ aux 31/12/99, 31/12/00 et 31/12/01

En Dh	31/12/99	31/12/00	31/12/01
+ Ventes de Marchandises (en l'état)	414 364 458	540 257 038	514 628 459
- Achats revendus de marchandises	298 935 475	412 112 235	383 429 910
= Marge Brute sur ventes en l'Etat	115 428 983	128 144 804	131 198 550
+ Production de l'Exercice	8 120 167	9 202 804	15 396 388
Ventes de biens et services produits	8 120 167	9 202 804	15 396 388
Variation stocks produits			
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même			
- Consommations de l'Exercice	41 400 821	45 196 958	49 941 139
Achats consommés de matières et fournitures	12 122 130	12 436 554	13 651 627
Autres charges externes	29 278 691	32 760 404	36 289 513
= Valeur Ajoutée	82 148 329	92 150 650	96 653 799
= Subventions d'exploitation		53 900	
- Impôts et taxes	685 962	884 839	862 075
- Charges de personnel	8 681 689	8 357 036	9 242 462
= Excédent Brut d'Exploitation	72 780 679	82 962 674	86 549 261
+ Autres produits d'exploitation			
- Autres charges d'exploitation	380 000	500 000	1 171 722
+ Reprise d'exploitation, transferts de charges	3 823 173	1 502 324	1 601 849
- Dotations d'exploitation	30 845 169	33 989 099	36 498 759
= Résultat d'Exploitation	45 378 683	49 975 899	50 480 629
+ / Résultat Financier	- 8 453 067	- 6 878 526	- 6 846 537
-			
= Résultat Courant	36 925 616	43 097 373	43 634 092
+ Résultat Non Courant	- 939 994	1 573 214	5 210 691

- Impôts sur les Résultats	7 908 287	13 664 818	15 733 766
= RESULTAT NET DE L'EXERCICE	28 077 335	31 005 769	33 111 017

Tableaux de financement de AFRIQUIA GAZ aux 31/12/99, 31/12/00 et 31/12/01

I - Synthèse des masses du Bilan

Masses (Dh)	Exercice 2000	Exercice 1999	Variation 2000-1999	
			Emplois c	Ressourc s d
Financement permanent	405 558 387	368 827 972		36 730 415
Moins actif immobilisé	346 777 289	323 739 899	23 037 390	
= Fonds de Roulement Fonctionnel (A)	58 781 097	45 088 072		13 693 025
Actif circulant	358 700 623	188 734 727	169 965 896	
Moins passif circulant	227 918 568	144 659 064		83 259 504
= Besoin de Financement Global (B)	130 782 056	44 075 664	86 706 392	
TRESORERIE NETTE (Actif - Passif) = A - B	72 000 958	1 012 409		73 013 367

II - Emplois et Ressources

I- Ressources Stables de l'Exercice (en Dh)	2000		1999	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressourc s
* Autofinancement (A)		50 245 461		50 349 260
+ Capacité d'autofinancement		64 682 961		60 349 260
- Distribution de bénéfices		14 437 500		10 000 000
* Cessions et Réductions d'Immobilisations (B)		7 000		2 450 000
+ Cessions d'immobilisations incorporelles				
+ Cessions d'immobilisations corporelles		7 000		
+ Cessions d'immobilisations financières				2 450 000
+ Récupération sur créances immobilisées				
* Augmentation des Capitaux Propres & Assimilés (C)				76 312 500
+ Augmentation du capital, apports				76 312 500
+ Subventions d'investissement				
* Augmentation des Dettes de Financement (D) (nettes de primes de remboursement)		41 909 007		16 682 377
TOTAL RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		92 161 468		145 794 137

II- Emplois Stables de l'Exercice (en Dh)			
* Acquisitions et Augmentations d'Immobilisations (E)	57 540 185		46 898 840
+ Acquisitions d'immobilisations incorporelles			46 896 390
+ Acquisitions d'immobilisations corporelles	54 999 342		2 450
+ Acquisitions d'immobilisations financières	2 540 844		
+ Augmentation des créances immobilisées			
* Remboursement des capitaux propres (F)			88 536 061
* Remboursement des dettes de financement (G)	20 246 861		3 730 916
* Emplois en non valeurs (H)	681 396		
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	78 468 443		139 165 818
III- Variation du Besoin de Financement Global	86 706 392		14 207 771
IV- Variation de la Trésorerie		73 013 367	20 836 090
TOTAL GENERAL	165 174 834	165 174 834	160 001 907

I - Synthèse des masses du Bilan

Masses (Dh)	Exercice 2001	Exercice 2000	Variation 2001-2000	
			Emplois c	Ressources d
Financement permanent	416 261 230	405 558 387		10 702 843
Moins actif immobilisé	371 528 555	346 777 289	24 751 266	
= Fonds de Roulement Fonctionnel (A)	44 732 675	58 781 097	14 048 423	
Actif circulant	332 011 760	358 700 623		26 688 864
Moins passif circulant	167 407 423	227 918 568	60 511 145	
= Besoin de Financement Global (B)	164 604 336	130 782 056	33 822 281	
TRESORERIE NETTE (Actif - Passif) = A - B	- 119 871 662	- 72 000 958		47 870 703

II - Emplois et Ressources

I- Ressources Stables de l'Exercice (en Dh)	2001	2000
---	------	------

	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
* Autofinancement (A)		49 252 414		50 245 461
+ Capacité d'autofinancement		63 689 914		64 682 961
- Distribution de bénéfices		14 437 500		14 437 500
* Cessions et Réductions d'Immobilisations (B)		518 780		7 000
+ Cessions d'immobilisations incorporelles				
+ Cessions d'immobilisations corporelles		518 780		7 000
+ Cessions d'immobilisations financières				
+ Récupération sur créances immobilisées				
* Augmentation des Capitaux Propres & Assimilés (C)				
+ Augmentation du capital, apports				
+ Subventions d'investissement				
* Augmentation des Dettes de Financement (D) (nettes de primes de remboursement)		17 526 454		41 909 007
TOTAL RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		67 297 648		92 161 468
II- Emplois Stables de l'Exercice (en Dh)				
* Acquisitions et Augmentations d'Immobilisations (E)	60 848 943		57 540 185	
+ Acquisitions d'immobilisations incorporelles				
+ Acquisitions d'immobilisations corporelles	58 347 383		54 999 342	
+ Acquisitions d'immobilisations financières	2 501 560		2 540 844	
+ Augmentation des créances immobilisées				
* Remboursement des capitaux propres (F)			20 246 861	
* Remboursement des dettes de financement (G)	20 497 128		681 396	
* Emplois en non valeurs (H)				
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	81 346 071		78 468 443	
III- Variation du Besoin de Financement Global	33 822 281		86 706 392	
IV- Variation de la Trésorerie		47 870 703		73 013 367
TOTAL GENERAL	115 168 352	115 168 352	165 174 834	165 174 834

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE

(Extraits du rapport des commissaires aux comptes au 31/12/2001)

==

I. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Afriquia Gaz a mis en application le nouveau plan comptable marocain, entré en vigueur depuis le 1^{er} Janvier 1994.

ACTIF IMMOBILISE

1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

II. ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie)

1. Stocks

Les entrées sont valorisées au coût de revient.

Les stocks de fin d'exercice sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré.

2. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

III. PASSIF CIRCULANT (hors trésorerie)

Dettes du passif circulant (hors trésorerie)

Les dettes du passif circulant sont comptabilisées à leur valeur nominale.

IV. TRESORERIE

Les montants sont comptabilisés à leur valeur nominale.

ETAT A2 : Etat des dérogations

Néant.

ETAT A3 : Etat des changements de méthodes

Néant.

ETAT DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES AFRIQUIA GAZ

Tableau des immobilisations autres que financières au 31/12/2001

Nature	Montant brut début d'exercice		Augmentation		Diminution		Montant brut au 31/12/99
	(En KDh)	Acquisition	Production par l'entreprise	Virement	Cession	Retrait	
Immobilisations en non-valeurs	7 723 843						7 723 843
Immobilisations incorporelles	3 077 907						3 077 907
Immobilisations corporelles	480 403 696	58 347 383			1 713 115		537 037 964
Total	491 205 446	58 347 383			1 713 115		547 839 714

Biens en crédit-bail au 31/12/2001

Rubriques	Date de la 1 ^{ère} échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat (en Dh)	Durée théorique d'amortissement du bien	Montant de l'exercice des redevances (en Dh)	Redevances restant à payer A plus d'un an (en Dh)	Prix d'achat résiduel en fin de contrat
Bouteilles Gaz	05/04/97	96	30 000 000	10	5 357 872	12 055 212	300 000
Bouteilles Gaz	30/04/97	120	3 101 748	10	430 930	1 867 364	25 848
Bouteilles Gaz	05/07/97	156	21 340 094	10	3 557 760	16 306 400	213 401
Ford Transit	01/07/99	60	209 034	5	51 948	82 251	2 090
Nissan 8T	05/04/01	60	290 000	5	52 097	225 756	2 900
Nissan 3T	05/04/01	60	215 000	5	38 624	257 493	2 150
Nissan 3T	05/04/01	60	215 000	5	38 624	257 493	2 150
Nissan 3T	05/04/01	60	215 000	5	38 624	257 493	2 150
4 Scania	01/03/01	60	2 640 000	5	526 960	2 002 448	26 400
2 Man 4X4	01/02/01	60	167 284	5	243 716	819 772	11 100
BMW 3161	05/10/01	60	369 954	5	20 782	311 724	3 091
RSERVOIR	25/11/01	60	874 400	10	35 760	822 486	8 784
TOTAL			59 637 514		10 393 697	35 265 893	600 064

Tableau des amortissements autres que financières au 31/12/2001

Nature (En KDh)	Cumul début d'exercice	Dotation au 31/12/01	Amortissements sur les immobilisations sorties	Cumul d'amortissements au 31/12/01
Immobilisations en non-valeurs	5 841 660	1 387 049		7 228 709
Immobilisations incorporelles	35 058	15 581		50 640
Immobilisations corporelles	169 011 968	33 334 401	1 572 149	200 774 220
Total	174 888 687	34 737 031	1 572 149	208 053 569

Tableau des provisions aux 31/12 1999, 2000 et 2001

(En KDh)	Montant		Dotations		Reprises		Montant fin d'exercice
	début d'exercice	d'exploitation	Financières	Non courantes	d'exploitation	financières non courantes	
31/12/01	12 040 088	1 765 934	1 219 680		1 601 849	5 352 000	8 071 853
31/12/00	10 215 685	1 515 544	2 629 788	5 000 000		7 320 928	12 040 088
31/12/99	8 165 083	820 928	1 587 684	6 742 562	800 000	6 300 572	10 215 685

Plus ou moins-values sur cessions ou retraits d'immobilisations aux 31/12 1999, 2000 et 2001

En Dh	Montant brut	Amortissements cumulés	VNC	Produit de cession	Plus-values	Moins-values
31/12/01	1 713 115	1 572 149	140 966	518 780	413 105	35 291
31/12/00	674	56	618	7 000	6 382	

Titres de participations aux 31/12 1999, 2000 et 2001

	Société	Secteur d'activité	Capital social (En Dh)	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global (En Dh)	Valeur comptable nette (En Dh)	Produits inscrits au CPC de l'exercice
31/12/01	Général Tire	Pneumatique	126 000 000	2%	5 437 152	0	
	Thermalthech	Industrie	1 000 000	1%	1 000	1 000	
	Settat Golf	Gestion Golf	500 000	2%	10 000	10 000	
	Banque Populaire	Banque	1 093 341 000	0%	227 000	227 000	13 280
	Techno Soudure	Industrie	13 000 000	1%	200	200	
	AB Gaz	Empl. GPL	15 000 000	0%	9 850	9 850	
	Allo Gaz	Dist. GPL	300 000	10%	37 000	37 000	
	Omnium Stockage	G.P.L	8 400 000	100%	8 400 000	8 400 000	588 000
	Stogaz	Stockage GPL	45 000 000	50%	22 499 600	22 499 600	
	Afriqueia Management	Gest. Management	2 000 000	25%	492 800	492 800	
	Tir Nord	Services	3 000 000	1%	25 000	25 000	
Total					37 139 602	31 702 450	601 280
31/12/00	Général Tire	Pneumatique	126 000 000	2%	5 437 152	1 219 680	
	Thermalthech	Industrie	1 000 000	1%	1 000	1 000	
	Settat Golf	Gestion Golf	100 000	1%	10 000	10 000	
	Banque Populaire	Banque	1 093 341 000	0%	227 000	227 000	
	Techno Soudure	Industrie	10 000 000	1%	200	200	
	AB Gaz	Empl. GPL	300 000	0%	7 890	7 890	
	Allo Gaz	Dist. GPL	300 000	10%	37 000	37 000	
	Omnium Stockage	G.P.L	8 400 000	100%	8 400 000	8 400 000	
	Stogaz	Stockage GPL	45 000 000	50%	20 000 000	20 000 000	
	Afriqueia Management	Gest. Management	2 000 000	25%	492 800	492 800	
	Tir Nord	Services	3 000 000	0%	25 000	25 000	
Total					34 638 042	30 420 570	
31/12/99	Général Tire	Pneumatique	126 000 000	2%	5 437 152	3 849 468	
	Thermalthech	Industrie	1 000 000	1%	1 000	1 000	
	Settat Golf	Gestion Golf	100 000	1%	10 000	10 000	
	Banque Populaire	Banque	1 093 341 000	0%	227 000	227 000	
	Techno Soudure	Industrie	10 000 000	1%	200	200	
	AB Gaz	Empl. GPL	300 000	0%	4 950	4 950	
	Allo Gaz	Dist. GPL	300 000	10%	37 000	37 000	
	Omnium Stockage	G.P.L	8 400 000	100%	8 400 000	8 400 000	
	Stogaz	Stockage GPL	45 000 000	50%	17 500 000	17 500 000	
	Afriqueia Management	Gest. Management	2 000 000	25%	492 800	492 800	
Total					32 110 102	30 522 418	

Affectations des résultats aux 31/12 1999, 2000 et 2001

(En KDh)	2001	2000	1999	(En KDh)	2001	2000	1999
Origine des résultats à affecter				Affectation des résultats			
Report à nouveau	55 361	62 526	18 594	Réserve légale	1 551 000	1 407 000	1 055 993
Résultats nets en instance d'affectation				Autres réserves	15 000 000	12 240 000	10 000 000
Résultat net de l'exercice	31 005 769	28 077 335	21 099 925	Tantièmes			
Prélèvements sur les réserves				Dividendes	14 437 500	14 437 500	10 000 000
Autres réserves				Autres affectations			
				Report à nouveau	72 630	55 361	62 526
Total	31 061 130	28 139 861	21 118 519	Total	31 061 130	28 139 861	21 118 519

Tableau des dettes au 31/12/01

Dettes	Total	Analyse par échéance				Autres dettes		
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montant vis à vis de l'Etat et organismes publics	Montant vis à vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
Dettes de financement	152 477 178	152 477 178						
• Emprunts obligataires								
• Autres dettes de financement	152 477 178	152 477 178						
Dettes du passif circulant	166 325 659		166 325 659					
• Fournisseurs et comptes rattachés	138 598 926		138 598 926					
• Clients crédits, avances et acomptes								
• Personnel								
• Organismes sociaux	579 764		579 764					
• Etat	25 625 373		25 625 373					
• Comptes d'associés								
• Autres créanciers	900 000		900 000					
• Comptes de régularisation	621 596		621 596					

Tableau des créances au 31/12/01

Créances (en K Dh)	Total	Analyse par échéance				Autres créances		
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur Etat + organismes publics	Montants sur entreprises liées	Montants représentés par effets
De l'actif immobilisé	39 960	39 960						
• Prêts immobilisés								
• Autres créances financières	39 960							
De l'actif circulant	319 157 809	96 232 598	222 925 211					39 808 709
• Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	322 508		322 508					
• Clients et comptes rattachés	96 954 834	2 531 063	94 423 771					24 160 416
• Personnel	1 440 379		1 440 379					
• Etat	115 364 120	93 701 535	21 662 585					
• Comptes d'associés								
• Autres débiteurs	102 054 822		102 054 822					15 648 293
• Comptes de régularisation – actif	3 021 146		3 021 146					

Sûretés réelles données ou reçues au 31/12/01

Tiers crédeurs ou tiers débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature	Date et lieu d'inscription	Objet	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à date de clôt
Sûreté données	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Sûreté reçues :					
Client	1 188 113	2	18/11/1998	Terrain	1 188 113
Client	1 250 000	3	14/09/1998	F.C	1 250 000

Engagements financiers reçus ou donnés hors opération de crédit-bail au 31/12/01

Engagements donnés

Néant

Engagements reçus

Engagement Reçus	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
Avals et cautions	20 537 347	
Autres engagements reçus	77 783 000	52 766 252
Total	98 320 347	52 766 252

I-Datation

Date de clôture : 31 décembre 2001
Date d'établissement des états financiers : 31 mars 2002

II- Evénements nés postérieurement à la clôture du dernier l'exercice

Néant

PARTIE IX

-=-

INVESTISSEURS SOLLICITES

Investisseurs institutionnels

Par ordre alphabétique

Rang	Société
1	ARAB BANK
2	AL WATANIA
3	ASMA INVEST
4	ATLANTA
5	AXA ASSURANCES MAROC
6	BCM
7	BCP
8	BMCE
9	BMCI
10	BNDE
11	CAT
12	CCG
13	CDG
14	CDM
15	CFM
16	CIH
17	CIMR
18	CITIBANK MAGHREB
19	CMR
20	CNCA
21	CNIA
22	DAR DAMANE
23	ES SAADA
24	MAMDA MCMA
25	MAROCAINE VIE
26	MATU
27	MEDIFINANCE
28	MEDITERRANEAN FINANCE
29	RCAR
30	RMA
31	SANAD
32	SCR
33	SGMB
34	UMB
35	Wafa ASSURANCE
36	WAFABANK
37	ZURICH ASSURANCES

OPCVM

Par ordre alphabétique

Rang	Société
1	AL ISTISMAR CHAABI
2	ATLAS CAPITAL MANAGEMENT
3	ATTIJARI MANAGEMENT
4	BMCI GESTION
5	CAPITAL GESTION
6	CCF CAPITAL MANAGEMENT
7	CD2G
8	CDMG
9	CFG
10	FIPAR HOLDING
11	GESTAR
12	MARFIN
13	MSIN GESTION
14	UPLINE
15	WAFAGESTION

TABLEAU ET GRAPHES RESUMANT L'ACTIVITE DE MAGHREB OXYGENE
(1995-1998)

-=-

ANALYSE DU BILAN (1995-1998)

-=-

Remarques préliminaires :

- En 1996, un plan prévoyant le remboursement en 5 ans de 12 950 KDh de comptes courants d'associés, à raison de 2 590 KDh par an, est arrêté par le management de Maghreb Oxygène. Depuis, l'entreprise comptabilise ces comptes courants en dettes fournisseurs. Afin de mieux refléter la réalité économique des comptes de l'entreprise, les montants concernés sont reclassés en comptes courants d'associés, soit 10 380 KDh en 1996, 7 790 KDh en 1997 et 5200 KDh en 1998.

- Dans le souci d'adopter une approche plus économique par opposition à une approche fiscale, prévalant avant la décision d'introduction en bourse de la société, et en concertation avec les auditeurs externes, la société procède en 1998 à des aménagements comptables en l'occurrence, des changements relatifs à certains taux d'amortissements, qui ont un impact direct sur la profitabilité de l'entreprise. En effet, à compter de l'exercice 1998, la société procède à l'allongement de la durée d'amortissement des bouteilles de 10 ans estimant qu'une durée de vie comptable de 10 ans, appliquée jusqu'au 31/12/97, est nettement en deçà de la durée de vie économique des bouteilles estimée au minimum à 20 ans. De même, la durée d'amortissement des unités de production du site de Berrechid est révisée de 10 ans à 15 ans, à l'exception des unités de production de l'oxygène et de l'azote du ce même site (cf annexes page 74).

Principaux postes du bilan

L'examen du bilan de Maghreb Oxygène fait ressortir les points suivants :

Actif

- Les investissements bruts progressent en moyenne de 5,6% par an. Le dernier investissement majeur réalisé par la société, pour un montant global de plus de 120 MDh répartis sur les années 1992/1993 et début 1994, est l'unité de Had Soualem. Depuis, le principal des investissements est alloué à l'aménagement et l'entretien des outils d'exploitation pour des montants qui avoisinent les 14 MDh par an.

- L'entreprise pratique un amortissement accéléré jusqu'en 1997. Ainsi, le site de Berrechid est amorti sur dix ans alors que sa durée de vie économique est d'au moins vingt ans. Il en est de même pour l'unité de Had Soualem, opérationnelle depuis 1994. Le montant annuel des amortissements qui avoisine les 20 MDh, demeure donc supérieur à celui des investissements. D'où la baisse des immobilisations nettes entre 1995 et 1997. En 1998, l'allongement des

durées d'amortissement des unités de Had Soualem et des bouteilles fixe la dotation aux amortissements à 14 MDh pour un montant d'investissements de 25 MDh.

- Les autres immobilisations sont principalement des immobilisations financières. Ce poste croît, de 3 MDh en 1996 à plus de 8 MDh en 1997, du fait d'une prise de participation dans la société Tafraouti et la Banque Centrale Populaire, pour un montant global de 4,5 MDh.

- Les stocks, dont 80% sont des stocks de marchandises revendues en l'état (gaz, matériel de soudage et médical), représentent moins de 9% du total bilan. Ces derniers, malgré une croissance du chiffre d'affaires qui avoisine les 12% par an, restent relativement stables du fait des efforts déployés par l'entreprise afin d'améliorer sa gestion de stocks.

- Le poste clients enregistre entre 1995 et 1997 un taux de croissance annuel moyen de 18% contre une croissance moyenne du chiffre d'affaires de 10% sur la même période. Cette progression est due à une dégradation des délais de règlement de la clientèle. En 1998, cette tendance est corrigée par les efforts de l'entreprise en matière de recouvrement des créances.

- Le poste Etat et autres débiteurs progresse en moyenne de 11% par an, exception faite de l'année 1997 du fait principalement d'une avance fournisseurs exceptionnelle de 4 MDh.

Passif

- Les fonds propres progressent en moyenne de 12,6% par an. Cette progression dissimule deux évolutions contrastées sur la période : une progression modérée de 3% l'an entre 1995 et 1997, sous l'effet cumulé d'un résultat net comptable modéré et d'un taux de distribution moyen sur la période de l'ordre de 90%, puis un saut de plus de 33% en 1998, en raison d'un résultat net qui croît de 4,2 MDh en 1997 à 14,6 MDh en 1998 et du reclassement de 9,9 MDh de provisions réglementées en autres réserves.

- Les dettes à moyen et long terme, relativement stables autour de 63 MDh entre 1995 et 1997, régressent en 1998 à 58 MDh. En effet, les besoins de nouveaux concours bancaires n'ont pas excédé 11 MDh en 1998 pour une annuité de remboursement de 17 MDh.

- Les consignations (contenant) correspondent à des montants perçus par Maghreb Oxygène en échange des bouteilles mises à la disposition de la clientèle. Elles peuvent être assimilées pour partie à des quasi-fonds propres et pour partie à des dettes gratuites. En effet, elles relèvent de deux statuts différents :

- Les bouteilles consignées selon le mode BSL (bouteilles sans location) : le client paie en début de période, en vertu d'un contrat sur 5, 7 ou 9 ans, un montant que la société comptabilise en consignation au passif. Cette dette s'apure comptablement chaque année au prorata de la durée écoulée. Chaque fraction reclassée devient un produit d'exploitation pour l'entreprise. Le montant consigné dans le cadre d'un BSL disparaît donc définitivement et de manière irrévocable du passif du bilan en fin de période ;

Les bouteilles RDG (reçu de dépôt de garantie) : le client remet une caution en échange de la bouteille reçue et s'engage à payer un loyer, à titre de participation aux frais d'entretien des bouteilles, pendant la durée de détention. La caution comptabilisée en consignation au passif, est une dette gratuite que l'entreprise est susceptible d'avoir à rembourser en cas de restitution de la bouteille.

En pratique, le stock de consignations qui apparaît au passif n'a jamais été apuré des consignations âgées (antérieures à 1988) sur lesquelles le risque de déconsignation est très faible, compte tenu des bouteilles dormantes, des bouteilles perdues et de celles placées auprès d'anciens clients qui ont cessé leur activité. Aussi, en 1998, un schéma d'apurement du stock de consignations est mis en place par le management de Maghreb Oxygène.

Ces consignations progressent au taux annuel moyen de 4% entre 1995 et 1997. En 1998, elles enregistrent une baisse de 2,7 MDh sous l'effet cumulé d'une baisse du stock de

consignations de 4,2 MDh, au titre des reprises, et de nouvelles consignations nettes à hauteur de 2 MDh.

- Les dettes fournisseurs, malgré une croissance des achats sur la période, baissent de 24% en 1996 du fait de la dégradation des délais fournisseurs. Cette situation est corrigée en 1997, puis à nouveau en 1998.

- Le poste Etat et autres créditeurs progresse en moyenne de 26% par an. Deux raisons à cela :

- une provision pour Impôt sur les Sociétés dont la progression est corrélée à celle du résultat net. Ce dernier croit de moins de 2 MDh en 1995 à plus de 14 MDh en 1998.

- Maghreb Oxygène étant inscrite au régime des encaissements, l'évolution du poste de TVA suit celle du poste clients qui progresse en moyenne de 18% par an, entre 1995 et 1997.

- Les comptes courants d'associés diminuent en moyenne de 26% l'an, en raison du plan prévoyant le remboursement en 5 ans de 12 950 KDh de comptes courants d'associés, à raison de 2 590 KDh par an.

- La trésorerie passif se dégrade sensiblement à partir de 1995 du fait principalement de la variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation. Cette tendance est infléchiée en 1998 grâce au renforcement des procédures de suivi et de contrôle des délais de règlement des clients, des fournisseurs et de la gestion des stocks.

Structure du Bilan

- Le fonds de roulement est structurellement positif et croit en moyenne de 26% par an. Cette progression est plus soutenue entre 1995 et 1997 du fait de la progression des capitaux permanents, conjuguée à la régression de l'actif immobilisé.

- Le besoin en fonds de roulement se dégrade entre 1995 et 1997 du fait principalement de la dégradation des délais clients et fournisseurs. En 1998, cette tendance est jugulée par les efforts du management pour recouvrer les créances anciennes et maîtriser les délais de règlement des nouveaux clients.

- Par conséquent, la trésorerie nette, structurellement déficitaire sur la période, se dégrade sensiblement entre 1995 et 1997 avant de se redresser en 1998.

Ratios de structure

La lecture du tableau précédent appelle plusieurs commentaires :

- La structure financière de l'entreprise privilégie les ressources permanentes, qui représentent plus de 72% du total bilan, aux ressources courtes (28% du total bilan).

- Les fonds propres et quasi-fonds propres représentent 50% des capitaux permanents contre 34% pour les dettes financières. La capacité d'endettement de l'entreprise est renforcée par le stock de consignations qui représentent 16% des capitaux permanents et peuvent être considérées soit comme un endettement gratuit soit comme des quasi-fonds propres.

-----Saut de page-----

Ratios de liquidité

- Les stocks sont principalement des stocks de produits revendus en l'état. Le matériel médical et celui de soudure représentent environ 80% du total des stocks. En effet, reposant essentiellement sur les ventes de matériels importés, l'activité de négoce justifie la nécessité d'un stock de sécurité. Compte tenu des efforts déployés par l'entreprise afin d'améliorer la gestion de ses stocks, la rotation des stocks s'améliore sensiblement sur la période et atteint 102 jours d'achats en 1998 contre 242 jours en 1995.

- Les délais clients augmentent sensiblement entre 1995 et 1997. Cette situation s'explique principalement par la part plus importante du secteur public dans le chiffre d'affaires de la société. En 1997, ces délais se détériorent davantage à la suite du changement de calendrier de la Loi de Finances (qui est passée d'une année civile à une année comprise entre juillet et juin), ce qui a entraîné un retard dans l'attribution des budgets publics d'environ 6 mois. Afin de maîtriser la dégradation des délais de règlement des clients, Maghreb Oxygène lance en juin 1998 une opération de recouvrement intensif qui permet de ramener le délai clients à 166 jours de chiffre d'affaires en 1998, soit son niveau de 1995.

- Les délais de règlement fournisseurs baissent sensiblement sur la période. Cette situation s'explique par la part prédominante des achats effectués à l'étranger et par le nombre restreint des fournisseurs.

ANALYSE DES RESULTATS (1995-1998)

-=-

Analyse des états des soldes de gestion

Remarques méthodologiques :

Par souci d'homogénéisation des comptes de Maghreb Oxygène sur la période couverte (1995